

BLIZZARD
mon ski de préférence



les champions suisses de ski skient sur

BLIZZARD

P 39965 S

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

CENTRALE DES OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS
Maison Jules Rielle, Place de Foire au fond de la Place du Midi, après la Sionne. Entrée également par la rue du Scex, après la station de benzine, à gauche.
Tél. : (027) 2 14 16.
ACHATS - VENTES - ECHANGES

Sauvés par les hélicoptères



Les premiers ouvriers bloqués au Lukmanier arrivent à Disentis. Ces sauvetages sont effectués par deux hélicoptères d'« Héliwiss » et l'on comprend le sourire de ceux qui ont passé quatre jours isolés et qui sont les premiers à revenir parmi les trois cents ouvriers bloqués au col

Au Grand Théâtre de Genève

« La Mère coupable » de Darius MILHAUD

(de notre correspondant permanent à Genève Me M.-W. Suès)

Il y a quelques mois, le Grand Théâtre donnait, en présence du compositeur et de sa femme, auteur du livret, en première mondiale, **La mère coupable**, inspiré de la troisième pièce de la trilogie de Beaumarchais. Nous en avons longuement parlé. Il s'agissait alors d'une représentation unique, émouvante. Aujourd'hui, « La mère coupable » est régulièrement à l'affiche pour quatre soirées dans une distribution identique à celle de la création, à une exception près, Micheline Grancher ayant été parfaitement substituée à Phyllis Curpin dans le rôle de Rosine. Rarement a-t-on assisté à un spectacle aussi soigné. La mise en scène de Louis Ducreux est

volubile et gracieuse selon le meilleur style espagnol. Les décors et costumes de Jean-Denis Malclès sont ravissants, frais, très évocateurs de l'époque. Ils ont été applaudis à chaque levée de rideau. L'orchestre de la Suisse romande, sous la baguette précise de Serge Baudo, s'est surpassé, car la partition, qui par instant ne laisse trêve aux acteurs, est difficile et exige une attention soutenue. A réentendre cet opéra d'une remarquable probité musicale, on en découvre mieux toutes les richesses sonores et la polyphonie si colorée, bien représentative de l'esprit français. Ce fut un grand et mérité succès.

M.-W. Suès

L'extradition de HENNIN a été demandée

BERNE — Conformément aux instructions de la division de police du Département fédéral de justice et police, l'ambassade de Suisse à Paris a demandé mardi auprès du ministère français des Affaires étrangères l'extradition du ressortissant suisse Jean-Baptiste Hennin, né le 7 décembre 1924. La demande d'extradition se fonde sur une proposition et un mandat d'arrêt décerné par le juge d'instruction extraordinaire compétent du canton de Berne des chefs d'incendies intentionnels, tentatives d'incendies intentionnels et dommages à la propriété.

Le Département fédéral de justice

et police précise qu'à l'instar des traités conclus avec d'autres Etats, le traité d'extradition franco-suisse laisse le soin à l'Etat requis d'apprécier dans le cas d'espèce si les faits en question représentent des crimes ou délits politiques.

Au regard de la jurisprudence du Tribunal fédéral les faits reprochés à Hennin ne peuvent pas être considérés comme infractions politiques, car ils n'ont notamment pas été perpétrés dans le cadre d'une lutte ouverte pour le pouvoir et n'étaient pas aptes à réaliser un but politique.

Selon des auteurs français qui font autorité, ajoute le Département de justice et police, une infraction revêt un caractère politique au sens de la jurisprudence relative à l'article 5 de la loi française du 10 mars 1927 sur l'extradition des étrangers, lorsqu'elle se dirige contre l'existence ou la sûreté de l'Etat (délit purement politique) et cela également dans les cas où elle tombe en même temps sous le coup d'une disposition pénale de droit commun (délit politique complexe). Il appartiendra exclusivement aux autorités françaises de procéder à la qualification des faits en question.

La tempête continue: 3 morts

MADRID — L'Espagne et l'île espagnole de Tenerife ont été balayées mardi par une tempête d'une extrême violence, qui a fait au moins trois victimes et a provoqué des inondations dans plusieurs régions du pays.

Deux ouvriers ont péri noyés à Tenerife. Près de Murcie, un marin a été emporté par une lame de fond. Près d'Oviedo, quelque 500 familles sont menacées par les eaux de la rivière Narcea. Les eaux de l'Ebre ne cessent de monter dans la région nord-est. Les eaux ont coupé plusieurs routes dans les environs de Pampelune.

NR Flash

SPORTS en p. 6

— Hockey : Lausanne battu
— Avant Viège-Servette
— Tennis : surprise

INF. LOCALES en p. 8, 9, 10, 11, 14 et 15

— La ronde des villages
— Incendie de forêt
— Télescopage

INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 16

Lettre d'Italie

DE NOTRE CORRESPONDANT GEORGES HUBER

« Florence sans eau potable et sans vivres », « alarme dans le Polésine », « stupeur et désolation à Trente », « trois nuits sans lumière, sans eau potable, sans vivres, sans liaison avec le reste du pays », « l'Arno a causé à Florence plus de dégâts matériels en un seul jour que la guerre en cinq ans » : telles sont quelques expressions par lesquelles la presse locale essaie de traduire ses sentiments devant une épreuve sans précédent par son ampleur et sa violence.

UN PETIT MOT...

Pendant plusieurs jours, en effet, des pluies torrentielles se sont abattues sur plusieurs régions de la péninsule, notamment en Toscane, dans le Trentin-Haut-Adige et dans la Vénétie. Le dé-

bordement des rivières et des torrents a coupé voies ferrées, lignes téléphoniques, chemins et routes. Parfois avec la violence d'un cyclone, les vents du sud et du sud-ouest ont arraché des arbres et des toits.

Un mot revient souvent, très simple, qui exprime bien la stupeur générale : le petit mot **jamais**. Jamais l'Italie n'avait connu une épreuve de pareille envergure. Les cataclysmes dans le passé avaient affecté une région particulière : ainsi les inondations de la vallée inférieure du Pô, en novembre 1952, les alluvions et éboulements en Calabre quelques années plus tard, et, plus récemment, la rupture de la digue de Longarone. L'épreuve alors était localisée, aujourd'hui, elle s'est généralisée. Toutes les provinces ont souffert, et, plus que les autres, celles de l'Italie centrale et nord-orientale.

FAIBLE COMME UN ROSEAU

Devant l'énormité des dégâts, observe un journaliste, l'homme finit par se sentir comme un misérable fêtu en proie à des forces mystérieuses et incalculables. La grisurie du progrès technique tombe. Les hommes qui se lançaient avec une vitesse vertigineuse dans les immensités de l'espace, se voient incapables de mettre un frein à la fureur des flots envahissant leurs villes et leurs villages. L'homme se reconnaît faible comme un roseau...

Radio et télévision, qui servent trop souvent la cause de l'antidécadence, pour reprendre une expression voyante de Jean XXIII, ont ces derniers jours rendu des services inappréciables aux sinistrés. En portant les images de la désolation dans des centaines de milliers de foyers, la télévision a suscité dans des millions de cœurs des mouvements de sympathie. Le pays s'est ému. L'atmosphère d'un deuil national pèse sur la péninsule.

Les sympathies de l'opinion publique vont — c'est bien naturel — spécialement aux victimes les plus démunies : les enfants, les malades, les vieillards, moins capables de fuir devant l'invasion des eaux boueuses et de supporter le froid et la faim. Les sympathies vont aux paysans qui, traqués par la marée montante des eaux, se sont réfugiés sur les toits et ont attendu pendant des heures interminables. Que de drames !

UNE MER DE BOUE RECOUVRE LA VILLE DES FLEURS

L'intérêt des Italiens et aussi de l'étranger se porte sur Florence, la cité de la beauté et des fleurs transformée au-

jourd'hui en une mer de boue. Les eaux de l'Arno n'ont heureusement pas atteint le fameux musée des Pitti, sur la rive gauche, plus élevée que la droite. Par contre, les eaux entourent le palais des archives de l'Etat, dont la bibliothèque conserve des œuvres et manuscrits d'une valeur irremplaçable. Pourrait-on réparer les dommages causés aux volumes par l'humidité ? Des pères bénédictins, spécialistes dans ce qu'on appelle ici « la pathologie du livre » sont arrivés sur les lieux, envoyés par Paul VI.

Si dramatique qu'ait été la situation et si grandes que soient les pertes, aussi en vies humaines, l'épreuve de l'Italie a présenté un motif de réconfort et d'espoir : c'est la solidarité agissante qui a uni autorités civiles, armée, police, population, dans l'œuvre de secours aux sinistrés.

Les journaux relèvent cette solidarité. Paul VI a tenu à lui rendre hommage publiquement, dans l'allocation prononcée dimanche à midi, avant de réciter l'« Angelus » avec les pèlerins rassemblés sur la place Saint-Pierre. « Puisse cette grande épreuve nous rendre tous meilleurs, plus unis et plus pieux », a-t-il déclaré, après avoir invité les fidèles à secourir par la prière et par une solidarité agissante les victimes des inondations.

Georges Huber

On reconnaît les efforts de l'Eglise et du pape pour la paix

A l'occasion de l'anniversaire de la visite du pape aux Nations Unies, M. Thant, secrétaire général de cette organisation, a adressé à Paul VI un message pour le remercier de ses efforts en faveur de la paix et du bien-être de l'humanité.

« La présence parmi nous d'un grand chef spirituel et ses paroles historiques de sagesse, de raison et de compassion ont, et continuent à avoir un profond effet sur ceux qui travaillent pour la paix aux Nations Unies. Cet effet a été maintenu et renforcé par les déclarations successives de Votre Sainteté, dont votre lettre du 25 janvier 1966, à l'occasion de la réunion du Comité des « dix-huit » sur le désarmement, votre message adressé par mon intermédiaire au Conseil du programme de développement des Nations Unies le 26 mai et votre récent et émouvant appel pour la paix dans le monde. »

Et M. Thant conclut : « En adressant à Votre Sainteté mes vœux en ce jour, j'exprime une fois de plus, com-

me secrétaire général des Nations Unies, ma gratitude à vous qui avez apporté votre grande autorité spirituelle et votre force à l'appui des efforts des Nations Unies pour la paix et le bien-être humain, et je formule l'espoir ardent que vos efforts inspirés et nos travaux ne soient pas dépeçés en vain. Je prie Votre Sainteté d'adopter les expressions renou-

septembre dernier, le président camerounais avait alors remercié Paul VI pour ses efforts incessants et opiniâtres pour la « Paix sur la terre », par ses voyages et ses démarches « en faveur des moins nantis des hommes et des nations. »

A cette même occasion, M. Ahmadou Ahidjo avait également déclaré : « République laïque mais où fleurit la

nous. Qu'il nous soit permis, en cette occasion, de leur rendre collectivement témoignage. »

Ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui que datent les efforts constants de l'Eglise en faveur de la paix entre les peuples, et la reconnaissance des organismes internationaux. Le 14 mai 1931, dans une assemblée solennelle de l'OIT, M. Thomas Cortès apportait, en présence des délégués de cinquante nations, l'hommage officiel du BIT à l'encyclique « *Retum novarum* » dont on commémorait le quarantième anniversaire : « Dans ces assises de l'humanité du travail, nous entendons des syndicalistes, des hommes politiques, des ministres du Travail, invoquer cette encyclique et, sous l'inspiration active de ses principes, nous apporter leur collaboration convaincue. Ainsi la force morale de l'Eglise catholique et son esprit de conciliation peuvent aider puissamment à l'œuvre de la justice sociale et de concorde internationale. »

F. R.

Brève chronique en chrétienté

velées de ma profonde gratitude et de mes hommages. »

De passage à Paris, M. Ahmadou Ahidjo, président de la République fédérale du Cameroun, a répondu à une question des journalistes, au sujet de l'appel récent de Paul VI pour la paix : « Le Souverain Pontife a eu raison de lancer son appel. Je pense comme lui que tout doit être fait pour le rétablissement de la paix en Asie. »

Reçu par le pape le 15

Pour l'installation et le choix

de vos

Rideaux

Tissus décoration
Térylène
Diolène
Tissus de style

Chez

A. & G. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

DANS NOS CANTONS

Des jeunes gens volent des fusils, des pistolets et 10.000 cartouches de munition

CONSTANCE — Lors d'un cambriolage nocturne opéré à l'arsenal de Pfeiferhoelze, deux apprentis de 15 et 16 ans se sont emparés de cinq fusils, trois pistolets et 10.000 cartouches de munitions. Les deux cambrioleurs ont pu être identifiés par la police criminelle, ainsi que quatre receleurs du même âge. La police a été mise sur leurs traces par un douanier qui avait entendu des coups de feu aux abords des réservoirs de la ville. Interrogés, les jeunes gens prétendirent s'adonner à « des exercices de tir ».

INCENDIAIRE PAR VENGEANCE

ST-GALL — Le tribunal cantonal de St-Gall a condamné à trois ans de réclusion et à trois ans de privation des droits civiques un boucher, âgé de 42 ans, célibataire, de Gossau (St-Gall) pour avoir mis le feu à l'écurie des chevaux de son patron à Niederruzwil, et cela par vengeance.

Cette écurie, de même qu'une maison construite entièrement en bois, ont été entièrement détruites. Une famille italienne composée des parents et de trois enfants a pu s'échapper à temps. Trois chevaux d'équitation de grand prix sont restés dans les flammes, deux autres n'ont été évacués qu'à grand peine. Les dégâts causés aux bâtiments se sont élevés à 111.000 francs. A cela s'ajoutent ceux provenant de la perte du mobilier et des chevaux.

L'incendiaire, qui a été en état d'observation dans un asile d'aliénés, souffrait d'un complexe d'infériorité, et n'était pas capable entièrement d'apprécier le caractère illicite de son acte.

Panne de courant à Berne

BERNE — Mardi après midi, à 15 h 22, une panne de courant électrique s'est produite à Berne, de sorte que toutes les installations actionnées à l'électricité, n'ont plus fonctionné. La circulation des tramways a également été suspendue. Tous les téléscripteurs de l'agence télégraphique suisse se sont arrêtés. Le courant a été rétabli à 15 h 50, soit après une interruption d'environ une demi-heure.

Les services électriques de la ville de Berne déclarent que toute la ville a été privée d'électricité. Cette panne a été provoquée par l'éclatement d'un commutateur à haute tension.

Il a mis le feu au bâtiment après avoir fréquenté plusieurs auberges. Au cours des débats, il a reconnu qu'il avait toujours été bien traité par son patron et que son salaire était normal.

Tous les frais du procès ont été mis à la charge du condamné.

Toujours le monument du général Guisan

ZURICH — Le comité d'action intitulé « Mouvement national monument général Guisan » a demandé au cours d'une conférence de presse organisée lundi soir que les travaux relatifs au monument du général Guisan soient immédiatement suspendus et que de nouvelles décisions soient prises, et notamment d'élargir le comité de Lausanne, « l'Association général Guisan ».

Le professeur A. Koenig, qui a présidé cette conférence de presse, a adressé à l'opinion publique, une nouvelle déclaration soulignant une nouvelle fois que pour éviter tout malentendu, le

Entre poids-lourds

ZURICH — Un train routier a accroché un camion en stationnement, mardi matin vers 7 heures, à Zurich. Le conducteur du train routier avait aperçu trop tard le véhicule. Coincé dans sa cabine sous l'effet du choc, il n'a pu être délivré qu'une heure plus tard et a dû être hospitalisé. Les dégâts s'élèvent à 80.000 francs.

Florence :

pas de victime suisse

BERNE — Le consulat général de Suisse à Florence a communiqué au Département politique fédéral que, au vu des informations reçues jusqu'à présent, la catastrophe naturelle qui s'est abattue sur Florence n'a fait aucune victime parmi la colonie suisse.

24 heures de la vie du monde

- * **ORBITER II : CORRECTION DE TRAJECTOIRE REMISE** — La manœuvre destinée à corriger la trajectoire de la sonde lunaire « Orbiter II » et qui était prévue mardi, à 13 h 56 (GMT), a été remise. Le satellite photographique a en effet perdu le contact qu'il avait « acquis » avec l'étoile Canope destinée à le guider.
- * **MORT DE REMY ROURE** — Le journaliste français Remy Roure, du journal « Le Monde » est mort, hier matin, à son domicile parisien. Il était âgé de 81 ans.
- * **LA NOUVELLE DELHI : NOTE DE PROTESTATION** — Mardi, on a publié à la Nouvelle Delhi, le texte d'une note adressée par le Gouvernement indien à la Chine et aux termes de laquelle la Nouvelle Delhi proteste énergiquement contre les violations de territoire à la frontière du Sikkim, état placé sous le protectorat de l'Inde.
- * **DEBRE A MOSCOU** — M. Michel Debré, ministre de l'Economie et des Finances, va effectuer, avant la fin du mois, un voyage à Moscou.
- * **GROS VOL EN FLORIDE** — Lundi matin, des bandits armés se sont introduits dans la villa d'un directeur d'entreprise, laquelle est située sur la rive de la mer. L'un des bandits s'est annoncé comme étant un garçon de courses employé dans un magasin de fleurs et put ainsi entrer dans l'appartement. Le directeur était en train de s'habiller. Les bandits lui dérobèrent ses pantalons, lesquels contenaient quelque 2.000 dollars. Ils s'emparèrent ensuite de deux cassettes à bijoux appartenant à l'épouse du directeur. Les bijoux volés ont une valeur d'environ 100.000 dollars.
- * **L'IRAK ET L'ACCORD DE DEFENSE ENTRE LA RAU ET LA SYRIE** — L'Irak ne se joindra pas à l'accord de défense commune conclu entre la RAU et la Syrie.
- * **SEPT ETUDIANTS BRULES VIFS** — Sept étudiants ont été brûlés vifs et 25 autres grièvement blessés, la nuit dernière, dans l'incendie du dortoir d'une école technique, à Cebu, dans le centre des Philippines.
- * **DEGATS EN ITALIE : 150 MILLIARDS DE LIRES** — C'est à plus de 150 milliards de lires que se chiffrent les dégâts causés par les inondations qui ont ravagé 11 régions de l'Italie du nord et du centre.

Disparition d'une figure genevoise bien connue

GENEVE — C'est avec regret que nous avons appris le décès, au bel âge de 87 ans, de Monsieur Eugène Revuz, professeur de danse.

Plusieurs générations de genevois se succédèrent dans ses salons de la rue du Rhône où il donnait des leçons de danse et de maintien, dès les premières années de ce siècle et jusqu'en 1946. Il fit également bénéficier de son enseignement le groupe folklorique « Ceux de Genève ».

Monsieur Revuz était un homme gai, plein d'allant et d'une courtoisie raffinée. C'était aussi un homme de cœur qui s'était mis spontanément et bénévolement au service du Comité international de la Croix-Rouge pendant les deux dernières guerres mondiales.

Le professeur Revuz a toujours su conserver à ses cours une ambiance digne et joyeuse. Il n'aurait jamais toléré un laisser-aller vestimentaire ou un genre douteux. Combien vous aviez raison, cher Monsieur Revuz !

A Madame Revuz, qui fut une épouse attentive et une précieuse collaboratrice, à son fils Monsieur Serge Revuz, nous présentons nos sincères condoléances et les assurons que le souvenir de leur cher défunt restera vivant dans beaucoup de mémoires.

Un ancien élève
PJa

Incendie à Aarwangen 200.000 francs de dégâts

AARWANGEN (BE) — Un violent incendie a éclaté au cours de la nuit de lundi à mardi, dans la salle des machines de l'entreprise Ernst Andres, à Aarwangen. Les pompiers aussitôt alertés ont pu sauver la moitié des bâtiments, mais le pare des machines a subi de gros dégâts : un grand nombre de machines agricoles ont été détruites et d'autres ont été sérieusement endommagées. Les dégâts s'élèvent au moins à 200.000 francs et on a pu établir que le sinistre est la conséquence d'un court-circuit.

Agression manquée

BALE — Grâce à la présence d'esprit d'une femme, une agression contre un magasin d'épicerie de Bâle a échoué lundi soir.

A 20 h 30, un inconnu sonna à la porte de la maison d'une épicerie, dans le quartier bâlois de Saint-Jean. Le propriétaire du magasin ouvrit la porte par télécommande, puis se trouva dans l'escalier de la maison en face d'un individu qui avait caché son visage sous un mouchoir et portait apparem-

ment un pistolet. Le personnage tenait une serviette et il somma la femme de lui remettre tout son argent. La femme lui indiqua la caisse enregistreuse. Lorsque le brigand repoussa la femme pour s'approcher de la caisse, la femme se mit à appeler son frère au secours, ce qui mit le voleur en fuite, avant qu'il ait eu le temps de rien prendre. De son côté, la femme ferma et verrouilla la porte de la maison, puis alerta la police. On n'a pu encore retrouver l'individu.

LES COURS DE LA BOURSE

	C. du 7	C. du 8		C. du 7	C. du 8
GENEVE					
Amer Eur. Sec.	110 1/2	111 1/2	Air Liquide	344	337
Amer Tel	240 1/2	240	Banque de Paris	208	207,50
Astra	2,50	2,90	Cimenta Lafarge	230,20	227,80
Bad Anilin	212	211	Crédit Com. France	468	100,50
Banque Populaire	1350	1350	C. S. F.	129	126
Crédit Suisse	2040	2030	Easo	221	218,80
Cie Italo-Arg.	28	27 1/4	Françaises Pétroles	165,50	160
Ciba port.	6740	6725	Machines Bull	116,30	116,20
Ciba nom.	4725	4680	Michelin	841	835
Du Pont	681	681	Pechiney	184	182,50
Eastman Kodak	521	516	Rhône-Poulenc	210	206
Farben Bayer	150	147	Saint-Gobain	128,30	127
Ford	180	177 1/2	Ugine	180	177,50
Garday	200	200			
General Elec.	419	414			
General Motors	315	313			
Grand Passage	465	455			
Hoechst Farben	218	216 1/2			
Inst. Physique port.	550	545			
Int. Business Mach.	1492	1501			
Italo-Suisse	200	201			
Kennecott Copper	152 1/2	154			
Machines Bull	102 1/2	102 1/2			
Mannesmann	118 1/2	116 1/2			
Montecatini	12,90	12,90			
Nestlé port.	2015	2010			
Nestlé nom.	1328	1340			
Olivetti	24,80	24,50			
Pechiney	—	163 off.			
Pennsylvania R.R.	218	215			
Phillips	97 1/2	98			
Royal Dutch	157	157 1/2			
Sandoz	4950	4860			
Schappe	103	108			
Sécheron port.	297	305			
Sté Bque Suisse	1800	1810			
Sotec	157	160 1/2			
Sopafin	350	353			
Standard Oil N.J.	294	295			
Swissair	600	605			
Thyssen A.	128 1/2	129			
Unilever	93 1/2	94			
Union Bancaire Suisse	2450	2475			
U S Steel	167 1/2	163			
Zynga	1350	1340			
ZURICH					
Aluminium Suisse	5125	5100			
Baily	1090	1090			
Brown Boveri	1545	1555			
Elektrowatt	1150	1145			
Fischer	1090	1115			
Geigy port.	7200	7400			
Geigy nom.	2695	2685			
Herr Lenzbourg	4010	4175			
Interhandel	4935	4960			
Jelmoli	900	900			
Lanza	885	890			
Motor Columbus	1045	1050			
Nestlé port.	2020	2010			
Nestlé nom.	1325	1330			
Réassurance	1480	1465			
Sandoz	4975	4990			
Saurer	1020	1025			
Sulzer	3120	3110			

PARIS

Air Liquide	344	337
Banque de Paris	208	207,50
Cimenta Lafarge	230,20	227,80
Crédit Com. France	468	100,50
C. S. F.	129	126
Easo	221	218,80
Françaises Pétroles	165,50	160
Machines Bull	116,30	116,20
Michelin	841	835
Pechiney	184	182,50
Rhône-Poulenc	210	206
Saint-Gobain	128,30	127
Ugine	180	177,50

FRANCFORT

A. E. G.	307	304
Bad Anilin	196	193,50
Dresdner Bank	180	177,50
Farben Bayer	138,10	136
Höchst Farb.	200,50	197,50
Kaufhof	425	418
Mannesmann	109	105
R. W. E.	367	361
Siemens	169,30	167
Thyssen	118 1/2	115
Volkswagen	350 ex.	340

MILAN

Asst. Generali	109.010	107.700
Eni	2977	2935
Eni	2989	2958
Finisider	785	780
Italcementi	16.500	16.210
La Rinascente	387	380 1/4
Montecatini	1918	1892
Olivetti	3549	3522
Pirelli	4142	4062
Snia Viscosa	4719	4641

COURS DES BILLETS

	Achat	Vente
Allemagne	106 70	109 20
Autriche	11 95	12 10
Belgique	16 80	16 90
Canada	8 35	8 60
Espagne	9 98	10 00
Etats-Unis	7 05	7 35
France	4 30	4 34
Italie	86 50	89 50
	-68	-7050

Cours obligamment communiqués par la banque Troillet & Cie S. A., Martigny et Genève.

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

Des Valaisans alors franchissaient le col du SIMPLON pour le rencontrer à Domodossola

Les éditions Morcelliana, de Brescia ont présenté dernièrement au public, autorisée par une lettre du cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ancien Saint-Office), une édition critique accompagnée de notes de l'ouvrage **Les cinq plaies de l'Eglise**, de l'abbé Antonio Rosmini (1797-1855).

L'événement a eu un écho profond non seulement en Italie, mais aussi à l'étranger. Dans les jours qui suivirent la publication du livre, des demandes de droits de traduction en quatre langues étrangères arrivèrent à l'éditeur.

DIAGNOSTIC

Il s'agit d'un ouvrage de jeunesse d'une des figures les plus attachantes du catholicisme italien au siècle dernier. Ecrit en 1823, publié anonyme à Lugano au début du pontificat de Pie IX, ce livre fut mis à l'Index en 1849. Fort estimé de Grégoire XVI, qui admirait sa science des choses humaines et des choses divines, non moins estimé de Pie IX, qui l'avait nommé consultant du Saint-Office et le destinait au cardinalat, Rosmini dans **Les cinq plaies de l'Eglise** analysait et dénonçait les cinq maux qui à son avis entravaient l'essor de l'Eglise au début du dix-neuvième siècle : l'ignorance religieuse des fidèles et leur désaffection à l'égard de la liturgie, la formation défectueuse des séminaristes, la désunion des évêques, l'as-

sujetissement des prélats aux forces temporelles et, dernière plaie, les servitudes politiques sur les biens ecclésiastiques.

REMEDES

Dans une vue quasi prophétique des hommes et des choses, l'abbé Rosmini proposait comme remède à ces maux des mesures et des institutions que nous retrouvons aujourd'hui dans les seize documents promulgués par Vatican II. Qu'il suffise de citer la réforme liturgique, âme de toutes les réformes envisagées par le Concile, la collégialité ou corresponsabilité des évêques, qui se concrétise notamment dans les conférences épiscopales, le Décret sur la formation des futurs prêtres, etc.

Comment expliquer alors la condamnation de l'ouvrage de l'abbé Rosmini ?

Selon le P. Martina S.J., rédacteur à la Civiltà Cattolica, la condamnation des **Cinq plaies de l'Eglise** tenait non pas à des erreurs doctrinales, mais à des motifs extrinsèques, liés à la politique. L'Autriche alors se montrait jalouse de ses droits dans la nomination des évêques (droits à présent critiqués par Rosmini) ; les premiers craquements se faisaient entendre en Italie qui aboutiraient en septembre 1870 à la chute du pouvoir temporel des Papes ; enfin, la Curie craignait qu'une indépendance totale de l'Eglise vis-à-

vis des Etats et vice-versa ne lui fit perdre des droits et des privilèges...

SAVOIR ATTENDRE...

Fils aimant et éclairé de l'Eglise, l'abbé Rosmini se soumit immédiatement. Le soir même de la condamnation des **Cinq plaies de l'Eglise** et d'un autre de ses ouvrages, il commença en ces termes une lettre : « Béni soit le nom du Seigneur auquel il a plus que deux de mes livres soient condamnés... » Il quitta Rome pour Domodossola, siège de la maison mère de la famille religieuse qu'il avait fondée : l'Institut de la charité.

Au-dessus de la chambre de sa cellule, il avait fait graver ces mots de la bible : « Il est bon d'attendre en silence le secours du Seigneur... » Aujourd'hui on peut encore lire ce verset vraiment prophétique.

Par ses livres et surtout par le rayonnement de sa vie spirituelle et de son ministère sacerdotal, Rosmini exerça une influence considérable sur ses contemporains. Il voyait venir à lui, dans sa maison du Sacro Monte del Calvario, jusqu'à des étrangers, et plus particulièrement des Valaisans, qui avaient alors à traverser le col du Simplon.

Attendre en silence... Paul VI n'exprimait-il pas un des motifs profonds de cette attente sereine, lorsqu'il parlait de la « force désarmée, mais invincible » de la vérité, quand elle est « libre, sincère et authentique » ?
Georges Huber.

LECTURES EN PANTOUFLES par Gil

Alerte en pays neutre

par R.-H. Wüst

Editeur : Payot, Lausanne

Jacques Freymond, grand Vaudois devenu grand Européen à Genève a écrit la préface du livre de René-Henri Wüst sur « Alerte en pays neutre ». C'est une référence de choix car le professeur Freymond, documenté sur les plans politique, militaire, diplomatique, économique et social, a reconnu la valeur et l'honnêteté de l'auteur bien connu par ses chroniques souvent pleines de piquant et d'espoir. M. Freymond n'a pas hésité à faire certaines remarques à l'écritain consciencieux qui connaît mieux que quiconque les audaces à la mode.

Le Journal de M. Wüst embrasse l'époque qui va de mai 1940 à fin juillet de la même année, mois célèbre du discours, du rappel du général Guisan au Rütli.

Tout le livre est fait d'alternances entre ces deux dates qui ne disent rien aux jeunes d'aujourd'hui et les événements de la guerre dans le monde. L'auteur a eu beaucoup de mérite à éclairer ses personnages par leurs motivations profondes ou leurs appartenances politiques ou militaires.

Le fil de l'histoire suggère à R.-H. Wüst des remarques que je ne partage pas toujours car elles ne jouent pas un rôle important et je pense plus particulièrement à l'écrivain Gonzague de Reynold, au moral des Romands et au coup de poing qu'il donne à Spaak.

Par contre, le cas Pilet-Golaz est présenté de façon parfaite, les interventions du général Guisan et du conseiller fédéral Minger et surtout l'initiative du colonel cdt de corps Guisan prise avant 1939 de mettre au point la situation de notre pays avec le général Gamelin méritent qu'on s'y attache.

Sur le plan de la recherche, l'auteur a mis sa réceptivité au service d'une observation extrêmement juste qui lui permet de peindre les moments printaniers 1940 à la manière d'un historien.

Je dirai seulement que malgré le style net et coloré de R.-H. Wüst, ce dernier n'aurait pas dû se retenir un peu pour nous livrer « La grande alerte » de 1939 à 1945.

Car enfin, l'homme a quelque chose dans la tête. Ses phrases sont toujours parfaitement claires et ne contiennent jamais un mot superflu (disons-lui qu'il n'y avait pas que les Genevois sous les drapeaux!!!) Quo! il dit brillamment le nécessaire dans ce qu'il a es-

quissé et il rend un appréciable service aux archives suisses.

Et comme on n'a pas tous les jours l'occasion d'annoncer ou même de propager une bonne nouvelle, il me semble bien que l'auteur ne se détournera pas de son œuvre intelligente et qu'il nous offrira bientôt une histoire de la guerre. Il en est capable car il poursuit une œuvre à la fois actuelle et éternelle par le reflet des événements qui la conditionne.

Ce livre sera un très bon cadeau de Noël.

EUROPE - CHINE - URSS

On a beaucoup parlé de Pierre Pflimlin ces derniers mois; on attendait de lui des déclarations sur la politique française et voilà qu'il se retire avec les honneurs. Un grand européen qui a toujours su faire face à l'atmosphère grondante et haletante de l'Europe en préparation lente dans les palais de Strasbourg.

Or, en compagnie de Raymond Le-grand-Lane, Pierre Pflimlin vient d'écrire chez Plon un ouvrage qui aura préparé les assises de l'Europe de demain.

Pflimlin a tant reçu de la nature qu'il n'a certainement pas eu de peine à écrire **L'Europe communautaire**.

Je n'ai pas la prétention de porter un jugement sur les idées de cette union européenne alors que mon pays reste encore sur sa position de la « pointe des pieds ». Cependant, le livre est remarquable par sa conception et aussi par sa spiritualité. Les auteurs appuient leurs assertions sur la structure politique et économique sur ce qu'ils ont vécu jusqu'ici et sur une documentation historique valable et nombreuse. Ils distinguent les trois Communautés économiques qui devraient se souder dans les buts que s'étaient fixés les précurseurs tels que Aristide Briand, Robert Schumann, Winston Churchill, Jean Monnet, Kon-

rad Adenauer et Alcide de Gasperi. On sait que l'érudition de Pierre Pflimlin est d'une communicante chaleur. On la retrouve tout au long des pages qui essaient de faire échapper l'Europe à un effritement par ses commissions trop nombreuses et trop diverses. Hélas, cette Europe communautaire n'est pas pour demain. Après toutes les tentatives de réformes de l'édifice européen mais dont l'effet ne répond presque jamais aux intentions, on risque de passer au cauchemar.

Ce livre intéressera tous ceux qui se passionnent pour l'Europe, sujet traité avec brio.

LE POIDS DE LA GUERRE

La revanche de 1945 est un ouvrage que le général Beaufre vient de publier chez Plon. Moins percutant que son livre précédent, « Le drame de 1940 », paru chez le même éditeur, il me semble que l'auteur a mal choisi son titre puisque nous retrouvons ce bon Français dans les années 1940 à 1945, étapes de la révolte, de la remontée et de la victoire.

Si j'ai eu un peu de peine à suivre la préparation de la résistance en Afrique du Nord, les mois de prison, le climat de l'évasion de Giraud et de l'auteur à bord d'un sous-marin reconstitué par contre des pages attachantes et pleines d'espoir.

Le général Beaufre a su créer autour de sa personnalité des situations qui lui permettent de décrire avec précision ses entrevues avec Eisenhower à Gibraltar puis avec les généraux Anderson, Clark, Gruenther, Mac Farland et l'arrivée assez tendue à Alger. Le climat de ce récit fait revivre le désordre animant les Français envers et contre tout.

Giraud est un témoignage remarquable de la volonté et j'ai lu avec attention comment le tournant a été pris. Il y a le talent de l'auteur qui fait revivre ses missions, la campagne de Tunisie, ses responsabilités avec Juin et avec de Lattre et enfin la phase finale de la victoire à Berlin.

Voilà un homme sincère qui a écrit non pas pour sa gloire, mais pour faire jaillir la vérité.

Avec le vice-amiral de l'air J.E. Johnson, le lecteur prendra contact

avec « Le combat aérien » 1914-1918, 1939-1945 et en Corée. Très connu sous l'appellation « L'as aux 32 victoires », Johnson procède surtout à des analyses parmi l'ensemble des enseignements de la guerre aérienne. Il juge les Guynemer, Galland, Cunningham, Böhm, Möllers avec sobriété et couleurs. Il tire de chacun une leçon pour demain et cette connaissance essentielle fait découvrir non seulement un grand chef de l'aviation mais un homme avec une ligne de pensée très droite.

Dans son ouvrage « Entre Guerres et Paix » 1945-1965, Jean Laloy publie chez Plon un traité sur les problèmes contemporains et jette une longue conclusion sur le proche avenir du monde. Je n'ai jamais lu de livres de Laloy dont le talent, l'intelligence et la culture sont incontestables. L'auteur nous fait pénétrer dans le concret d'hier, d'aujourd'hui et de demain en citant dans ses pages politiques des noms, des dates, qui pèsent sur les événements. Abordant les problèmes de la division du monde, de la bombe atomique, du communisme, Laloy donne la définition des concepts essentiels et présente des suggestions sans rigueur scientifique.

« Les Canons de l'Histoire », de Frank E. Comparato, aux Editions des Presses de la Cité, forment un petit bré-

viaire pour les artilleurs et une excellente leçon pour les non-initiés aux choses de l'artillerie. Spécialiste en la matière, l'Américain Comparato resuscite, à travers les divers stages qu'il a faits dans les armées du monde, l'histoire des canons dans un style sans emphase et tente de donner une dimension plus vaste à l'avenir de l'artillerie.

Les Presses de la Cité ont sorti également « Services Secrets », de Bickam Sweet-Escott, un des grands organisateurs de la Section des Opérations Spéciales (S.O.E. - Special Operations Executive). Un tel ouvrage se lit d'une traite. J'ai beaucoup apprécié la préface du colonel Passy — un tout grand parmi les « secrets » — beaucoup goûté l'humour de l'auteur qui se montre alerte même dans les vicissitudes du Portugal, dans le commerce des vins, au Caire, à Ankara, à Bagdad, à Washington et à Kandy au Ceylan. Il n'est pas question de la Suisse dans ce récit.

Les Trésors de Turquie

aux éditions Skira

Exclusivité : Weber, Genève

On ne peut, je crois, regarder les reproductions, lire les textes et contempler ce lourd et grand volume sans une vive émotion.

Il règne d'abord la surprise de la richesse des trésors artistiques turcs; il règne aussi un tel accord entre les textes exposés par trois spécialistes, Ekrem Akurgal, Cyril Mango et Richard Ettinghausen, la présentation « made Skira » et l'esprit créateur que j'éprouve joie et respect.

Oui, joie et respect parce que je suis entré dans un monde artistique que je ne connaissais que fort mal. Et comme cette œuvre d'art a été écrite avec une foi parfaite, je me suis retrouvé rapidement dans mes manuels d'histoire, avec les Ottomans, les Hittites, les Phrygiens, les Grecs, les Perses et les Romains. Mais en plus, il m'a été offert de suivre l'évolution de l'art dans l'antiquité, de revoir l'extraordi-

naire puissance de Byzance généreuse et disciplinée dans tout ce qu'elle a offert au monde. Il n'est pas question de déchiffrer des civilisations à travers des légendes, car les auteurs sont très précis, mais de méditer pour comprendre ce que l'homme d'alors a rêvé d'accomplir ou voulu créer. C'est, en définitive, un enchantement d'une délicatesse extrême que j'ai trouvé en compagnie du monde des mosquées, de l'histoire religieuse et des civilisations de l'Islam.

Univers limité mais univers grandiose et j'en connais bien peu qui soient pareillement évocateurs d'une époque à la puissance d'expression indéniable. Aussi ne saurait-on oublier l'âme de la Turquie dans l'unisson des tragédies, des idéalismes et les lyrismes! Il est juste de saluer ici cet ouvrage et de prendre conscience de cette présence artistique.

PROBLÈMES VALAISANS

par JEAN FOLLONIER

Et voici revenu le temps où tout ce qui était vie végétale doit à peu près disparaître, se décomposer dans la mort, pour permettre le recommencement. Etrange pouvoir de transfiguration de la nature: cette résurrection du prochain printemps n'est possible qu'après une fondamentale transformation des choses. Impénétrables besoins biologiques et bactériologiques qui dépassent, en définitive, nos entendements; la vie renaissant des cadavres; le printemps n'étant possible qu'une fois la mort et la décomposi-

tion? Le visible et le beau de demain se créent dans l'invisible des muettes et indispensables décompositions.

Immense cimetière aussi, de toute la terre qui s'endort, qui, selon toutes les apparences, se laisse mourir; des nids abandonnés, des cris joyeux et des gestes insensés; des amours fugitifs ou durables, des déclarations enflammées et des serments oubliés. Enterrement des joies et des illusions, des douleurs et des peines, des plaisirs morts, des espérances roses et des certitudes cruelles, des orgueils et des dé-

mai, sous les fleurs du pommier; douceur de juin et de ses nuits enchantées; globes d'or des journées de septembre suspendues à l'arbre du monde; miracle des vendanges redonnées; fini, tout cela. Enterrement, enterrement, pour que tout recommence, toujours, soit possible.

Ainsi vous emportez le rêve sur des rivages presque interdits. Il faut encore vivre avec son rêve pendant que les jours le permettent. Regarder s'épanouir la dernière rose du jardin. Demain, ou ce soir déjà, il sera peut-

Cimetières

tion ayant fait leur profond et mystérieux travail bactérien.

Formidable mutation des choses, et c'est en une certaine période de l'année qu'elle nous devient plus sensible. Quand nos pas, par exemple, soulèvent les nuages de feuilles mortes qui pleurent avec un petit bruit métallique, nous rencontrons un peu plus les vérités éternelles... Ainsi vont les plus belles choses de la vie: les fleurs, les feuilles et les chants, toutes les vies, doivent disparaître pour permettre l'éclosion de nouveaux printemps. Chaque coin de terre devient le cimetière d'un brin d'herbe, d'un pétale de fleur, d'un insecte, d'un rêve ou d'un amour, pour que tout cela puisse recommencer.

Alors, est-il vraiment possible de ne pas se recueillir devant ces innombrables victimes qui accomplissent leur devoir d'éternité, chargées qu'elles sont, en mourant, de la continuation de toutes les choses et de tous les

pouillements et des millions de petites croix pourraient peupler les quelques centiares qui nous entourent, où que nous nous trouvions, là où la vie exista, sous lesquels iront gésir, pendant le mois des ténèbres, toutes les belles espérances du monde. Feuille enterrée avec la fleur, vol du papillon aux angéliques élégances, qui ne laisse rien après lui, si ce n'est le fugitif regret d'un paradis; enterré; passage de l'oiseau et de l'abeille dans l'air aux senteurs de miel; enterré; douceur de l'air, dans l'aube et les vespères; enterrée; âme des choses aimées, râles de nos passions, fuyants éclairs de nos rêves; enterrés. Rêves et réalités, possibilités et impossibilités, parfum de l'épiloque, de l'asphodèle, de l'églantine et de l'espérance, tendresse de l'infime insecte pour ses petits; hésitations de l'oiselet sur la branche; regard étonné du jeune faon à l'orée du bois; rêverie d'un soir de

être trop tard. Car des sommets vous parvient un vent froid, les nuages encapuchonnent les cimes, les frimas approchent.

Mais sait-on avec suffisamment de conviction que ces mêmes frimas commencent déjà de créer les effluves parfumées de mai; sait-on que des squellettes des fleurs et des feuilles surgiront de nouveaux jets de verdure ardents comme des désirs; sait-on que l'apparente mort qui s'approche prépare déjà, au plus profond de la biosphère, les nouveaux miracles du printemps?

Et nous allons ainsi, sur les allées de nos rêves, et le vent pourchasse la feuille détachée, et déjà, dans ce cimetière immense de la nature et de nos cœurs, s'opère l'extraordinaire et éternelle transformation d'où naîtront les fleurs nouvelles, les chants d'oiseaux de demain et les espérances de toujours. Jean Follonier

DU SÉNÉGAL À L'URSS

Charles-Henri Favrod, dans sa collection « L'Atlas des voyages » nourrit pour l'histoire et la géographie des peuples un penchant que je ne songe pas à lui reprocher. Il veille sur son équipe de reporters pour qu'ils livrent aux nombreux lecteurs de son « transatlantique » des récits et portraits adroits, rapides et de haut relief.

Armant Lunel dans son SENEGAL parle et fait voir en même temps. On ne peut rester insensible aux descriptions du magnifique pays qu'est la République du Sénégal avec ses 201 400 km², avec ses régions de brousse, ses zones arachidières, ses dunes, sa savane et aussi Léopold Senghor. Le folklore raconté par le côté naïf, c'est-à-dire avec naturel, permet de faire l'économie des recherches dans les cou-

tumes du pays. Gravitent autour de ce monde noir, l'homme à la recherche de travail et qui écrit une lettre à son Monseigneur en lui disant: « Je vous suis comme la queue d'un oiseau qui suit le vent », les pactes matrimoniaux aux articles miraculeux et les ballets africains à l'imagination de sorciers. Il faut précisément le ton pour raconter de telles histoires d'un peuple très loin de nous mais à l'épopée immense. L'auteur a réussi son assaut avec distinction.

Ce qui paraît clair dans l'ouvrage de Michel Tatu sur L'URSS, c'est que toute idée préconçue doit disparaître, remplacée par la présence dominante d'une population. C'est la signification et le mérite de l'auteur qui s'est mis dans l'esprit de peindre la vie du Russe. Il dévoile les caractères jusqu'à l'âme, il se surpasse par la probité de son reportage qui ne devait pas être facile puisqu'il a même réussi à se fâcher dans un hôtel réservé aux touristes étrangers. Ses vues sur l'Eglise en Russie sont une étude très dense dans sa concision comme la politique dont il fait une synthèse avec des documents tout à fait intéressants venant de la rue.

Apéritif à la gentiane
SUZE
garanti naturel

La Brésilienne



Roman

du chanoine
Marcel
Michellod

Cette fois-ci, je croyais que j'allais enfin trouver la pitié. Mais nudité, faim, souffrance, ne rencontrent aucun écho dans les cœurs qu'a scellés le feu de toutes les voluptés. A l'estancia, je n'eus aucun accueil de pitié, mais la cravache qui vint encore élargir les plaies ouvertes par le coup de sabot. La main d'une mère s'était faite l'atroce bourreau de son enfant. A la vue seule de cette main levée sur moi, je m'étais évanouie. Quand je fus revenue de ma faiblesse, il n'y avait plus personne. J'étais abandonnée au milieu de l'obscurité de ma douleur. J'allai coucher ma misère dans la nuit amère de quelque réduit. J'y ai pleuré toutes les larmes de mon cœur. Je ne pus m'endormir. Les rudesses de la natte où je gisais me brûlaient les flancs. Mon repos devenait intenable et je suis repartie sous l'épaisse obscurité des étoiles.

Ma mère me voyait toujours au travers des chemins de sa vie. Pour elle, j'étais comme le sang de la victime dans le souvenir du criminel. Son cœur, impitoyablement tendu vers un destin qu'elle aurait voulu sans une ombre, se raidissait, essayait de surmonter tous les obstacles. Rien ne résistait à sa soif de bonheur, même son enfant que j'étais, ne comptait plus. Il ne me restait que ma grande misère. Je m'en allai ainsi dans la nuit des astres morts. Le dégoût se lovait comme un serpent autour de ma vie. J'aurais voulu disparaître de la terre ou devenir quelque chose d'inerte qui ne puisse plus être déchirée par le mensonge des hommes. J'enviais cette goutte de rosée qui évanouit sa perle au premier soleil. J'avais dans la nuit qui me tendait ses mains de silence, comme une amie. Les bêtes sauvages et les serpents ne m'effrayaient plus. Seul, mon corps me faisait souffrir et un feu me brûlait l'âme. Tout à coup, une vive douleur arrêta mes pas sur le chemin du départ. Je me laissai choir près d'une auge à porc, aux alentours de l'estancia. Mon corps roula dans la fange d'un borbier. Etendue à terre, face au ciel, sans pouvoir bouger, je restai sous les averses serrées de la pluie. Les eaux montaient, submergeant insensiblement mon visage. Je sentais la mort qui grimait tout autour de moi. La tempête poussait jusqu'à mes lèvres le suaire liquide qui se fermait lentement sur ma vie. Déjà, je respirais l'âcre senteur des chairs qui pourrissent. Mes yeux fixaient l'obscurité livide des cadavres. La fièvre allumait les ténèbres de visions d'épouvante. Un goût de soufre me brûlait à la gorge. La nuit se prolongeait dans une agonie qui n'en finissait pas.

L'aube enfin se levait, mais sans espérance. Je restais toujours inerte dans la boue, comme une statue de pierre qu'aurait couchée un ouragan. Les porcs de l'estancia sont venus. Ils m'ont flairée et dédaignée pour leur nourriture. Leurs groins sales d'ordures m'ont roulée à travers les borbiers. L'un après l'autre, les cochons ont grogné sur mon visage et m'ont poussée de cloaque en cloaque. Je n'étais plus qu'une souillure de la terre. J'ai été piétinée par les pourceaux. Un moment, je demeurai face au sol. J'ai dû respirer la fange des bêtes vaurées qui m'emplissait la bouche et le nez.

Quelque énergie retrouvée permit de me relever. Je regardai le soleil. La vie s'était remise en marche jusqu'aux extrémités de mes membres. A cet instant, ma mère arriva pour apporter la nourriture aux porcs qui n'avaient pas voulu de moi. J'étais debout devant elle, comme une stèle vivante de la misère. Ma saleté, mes pleurs, mon sang mêlé de boue, n'éveillèrent nulle pitié en elle. Elle bondit sur moi. Ses deux mains de mère m'emprisonnèrent le cou d'une étreinte de feu. En un bruit de tonnerre, sa voix transperça mon âme.

« Disparais ! disparais ! hurla-t-elle, sinon je te brise. C'est toi, toi seule qui te trouve sur mon chemin ! Sans toi, j'aurais pu refaire ma vie. Je veux goûter au bonheur des hommes avant de disparaître pour jamais. A n'importe quel prix, je veux ma place parmi les heureux, dussé-je, pour l'obtenir, tailler jusque dans la chair de mon propre cœur. »

Vainement, j'essayai d'atteindre ces yeux maternels fuyant dans la folie. Je me dégageai des mains qui allaient m'étouffer. Je partis, au hasard de mon regard de pierre, emportant autour de mon cou ce cercle de feu des doigts de ma mère. Désormais tout était consommé en moi. Rien n'y demeurait vivant, pas même ce désir de mourir.

Seigneur, sous le groin des cochons, je n'avais pas su crier vers vous !

A suivre

PHIL la fusée



Nov. 9

MEMENTO

Sur nos ondes

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Ailet, tél. 5 14 04.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite de la semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Cabaret-dancing La Locanda. — Orchestre Johnie Lehnen et danses tziganes avec Sandra Jeanin.
Café du Commerce. — Exposition Michel Moos, jusqu'au 20 novembre.
Université populaire. — Château Bellevue à 20 h. 15 : « Le mystérieux langage de la peinture ».

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 40 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.
Maison des jeunes. — Foyer pour Tous. Pratifiori : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre sans obligation de consommer. Salle pour réunions.
Cabaret-dancing de la Matze. — Dick Berny, ventriloque, orchestre Don Pablo.
Université populaire. — Salle du Casino à 18 h. 15 : « Le mystérieux langage de la peinture ».
Patinoire. — Patinage. A 20 h. 30. Stion I - Villars-Champéry I (championnat suisse) ; 13 h., hockey écologers.
Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale le vendredi 11 novembre à 20 h. 30. Le dimanche 13 novembre, le Chœur chante la messe.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.
Ski-Club de Martigny. — Entraînement physique tous les mercredis soir de novembre : les 9, 16, 23 et 30, dès 20 h., à la salle de gymnastique du collège Sainte-Marie.
Hôtel de ville. — Grande salle. — Exposition du peintre Charly Minge.
Patinoire. — 8 h., écoles et patinage public ; 11 h. 30, patinage public ; 13 h. 30, patinage public ; 18 h. 30, entraînement HCM (junior et Ite) ; 20 h. 30 : entraînement de Charrat.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21, ou (025) 3 62 12.

MONTHEY

Plaza. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Monthéolo. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Université populaire. — Nouveau collège, à 20 h. 15 : « A travers le monde claudélien », par le chanoine Revaz, Saint-Maurice.

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. Miroir-flash à : 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05 A votre service ! 11.05 Emission d'ensemble. Musique symphonique, 11.40 Musique légère et chansons. 12.05 Au carillon de midi, avec à 12.35 Dix, vingt, cinquante, cent ! 12.45 Informations. 12.55 Le feuillet : Pontcarral. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... ou presque. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.05 Concert chez soi pour les Jeunesses musicales. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. Lecture. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Voyage sur cartes postales. 19.55 Bonsoir les enfants ! 20.00 Magazine. 20.20 Ce soir nous écouterons, par Franz Walter, 20.30 Les concerts de Genève. Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. Direction : Pierre Colombo. A l'entracte : jeux et devinettes. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire, par Gérard Valbert. 23.00 Au pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuillet : Pontcarral. 20.30 L'université radiophonique internationale. 21.30 Reportages sportifs. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Mélodies tessinoises. 6.50 Propos. 7.05 Chronique agricole. 7.10 Musique champêtre. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Concert symphonique. 9.05 Extracte, avec S. Schmassmann. 10.05 Mosaïque populaire. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Rythmes sud-américains. 12.30 Informations. 12.40 Commentaires. Nos compliments. Musique récréative. 13.00 Orchestre récréatif de Beromunster et solistes, direction H. Moeckel. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radio scolaire (reprise). 15.05 Récital du pianiste U.-P. Schneider. 15.45 Trio pour cordes, Haydn. 16.05 Chansons et mélodies du Danemark, d'Allemagne, de France, du Congo, de Yougoslavie, de Norvège, de Suède et des Etats-Unis. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants : petit cours de sciences naturelles. 18.00 Météo. Informations. Actualités. 18.20 Sérénade pour Martine. 19.00 Sports et communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Musique populaire. 20.15 La fondation de New Glaris, évocation de K. Freuler. 21.15 Concert populaire. 22.00 L'ancienne route à travers le pays gironnais. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.15 Festival de la chanson italienne à Zurich.

MONTE CENERI Informations-flash à : 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 7.00 Musique variée. 8.45 Radio scolaire. 9.00 Radiomatin. 11.05 Chansons. 11.30 Jazz. Refrains à la mode. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Club du disque. 13.20 Sérénade « Un petit menuet », Mozart. 14.05 Voix au micro. 14.30 Informations. Bourse. 14.45 Disques en vitrines. Chansons nouvelles. 15.15 Mélodies choisies pour vous. 15.35 Sonate, Beethoven. 16.05 Interprètes sous la loupe. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.05 Chants de compositeurs français. 18.30 Musique à la place Pigalle. 18.45 Journal culturel. 19.00 Mélodies sentimentales. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le monde du spectacle. 20.10 La drogue, émission réalisée avec l'Interpol. 21.25 Rythmes. 21.30 Chez les chansonniers français. 22.05 Documentaire. 22.30 Piano. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Musique dans le soir. 23.30-24.00 Reflets suisses.

TELEVISION 8.30 Télévision scolaire : Le voyage d'Ulysse. 9.15-10.15 Télévision scolaire (reprise). 16.45 Rondin, picotin... 17.00 Le cinq à six des jeunes. 19.00 Téléjournal. 19.05 Le magazine. 19.25 Le feuillet : Perdus dans l'espace (neuvième épisode). 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Verdict, une émission de P. Desgraupes, A. Jammot et P. Cardinal. 21.45 « Ça, c'est du spectacle », émission de variétés de la télévision norvégienne. 22.15 Rivalités d'hommes : Montgomery-Rommel. 22.40 Téléjournal. 22.50 Fin.

L'annonce reflet vivant du marché

Un prêtre nous écrit :
« Quand j'ai compté 250 fr. pour le ménage et 180 fr. pour la cuisinière, il ne me reste 300 fr., ce qui n'est pas beaucoup, vu que cela correspond au salaire d'une domestique ».
S'agit-il là d'une exception ?... Hélas non ! Combien de prêtres se privent d'aide, parce qu'ils ne peuvent leur payer un salaire minimum. « Ou une servante ou l'auto ; je ne puis avoir les deux »... Bien heureux encore qui a sa mère ou une sœur pour servir à la cure.
Il y a malheureusement trop de prêtres dont le sort est pire que le cas cité ci-dessus. Grâce à votre générosité, les Missions intérieures les aident (au milieu de la conjoncture économique actuelle) à passer cette période de gêne jusqu'à l'établissement d'une caisse de compensation, qui devrait exister depuis longtemps.

Mais arrêtez donc de tousser !
Un remède moderne et énergique pour calmer votre toux, c'est le SIROP des VOSGES CAZÉ. Vous respirez librement, vous dormez tranquille, d'un bon sommeil naturel.

Sirop des Vosges TOUX CAZÉ RHUME

orvita
Kambly
biscuit complet moderne non sucré se mange avec tout de l'or pour votre ligne...
Fr. 1.10

La famille Flopp

PHILBERT METS LE RIZ A CUIRE PENDANT QUE JE FINIS LE MÉNAGE. VEUX-TU LES TOUDOUT VONT ARRIVER DANS UNE HEURE.

OH LA LA ! ALLONS, QU'EST-CE QU'IL Y A ? TU NE PEUX DONC RIEN FAIRE DE BON ?

AS-TU DIT CINQ TASSES D'EAU ET UNE TASSE DE RIZ, HÉLÈNE...

... OU UNE TASSE D'EAU ET CINQ TASSES DE RIZ ?

OH !

distribué par opère mundi 156

Copyright by Editions du Château, Sion et l'auteur

« La Brésilienne » est en vente au prix de 15 francs dans les librairies et à l'Imprimerie Moderne SA à Sion.

LE BON OPTICIEN

Martigny-Ville : Lunetterie optique, 40, avenue de la Gare —
R. + G. Moret, avenue de la Gare — Sierre : Aeschlimann &
Stäuble — Sion : O. Titzé, rue de Lausanne.

P 102768

Annonces diverses

ACAP S.A.

Dépôt : Châteauneuf-Gare
Tél. (027) 8 15 04

- * Caoutchouc en gros pour entreprises de travaux publics et génie-civil
- * Equipements de mineurs
- * Gants de travail et de protection
- * Tuyaux à air, à eau et à vin
- * Tuyaux de sulfatage et arrosage
- * Tubes polyéthylène pour aménages d'eau
- * Câbles électriques
- * Pneumatiques pour tous genres de véhicules, etc.

Livraison rapide - Offres sur demande.

P 749 S



Un cadeau bienvenu!
Automate à repasser à vapeur et à sec
Jura — un produit suisse de tout premier ordre. Repasse humide et à sec. L'eau du robinet suffit. Poids: seulement 1,75 kg env. Puissance de 1000 watts. 5 ans de garantie et un bon pour une révision gratuite.
Fr. 88.—
Avec **jura**
ça va mieux!

Immeubles - Commerces Appartements



Logez haut... Logez bien...
Logez à
LA TOUR SION-OUEST

A louer :
Appartements, tout confort moderne
5 pièces : Fr. 450.— à 480.— + charges
4 pièces : Fr. 330.— à 380.— + charges

S'adresser à :
Paul Monet, 8, rue des Remparts

SION - Téléphone (027) 2 31 91

P 37564 S

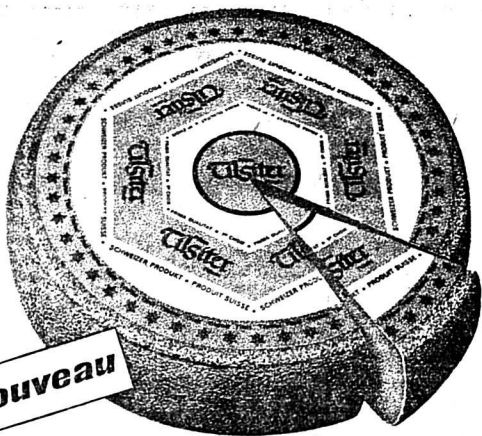
Si le volume de 600 litres du coffre arrière de la berline AUDI ne vous suffit pas, adoptez la toute récente version AUDI :

la familiale AUDI VARIANT



Le Garage Hediger - Sion
vous propose un essai sur la route

P 368 S



Vous reconnaîtrez dorénavant le Tilsit suisse de qualité à cette marque!

Exigez bien cette marque, car seul le Tilsit suisse de qualité a le droit de la porter.

Atelier suisse du commerce de Tilsit, Weinfeldon **Tilsit**

tous vos imprimés

2 31 51

Comptable
diplômé fédéral

Porte-Neuve 20, SION
Tél. (027) 2 13 26

Fiduciaire André Sommer

CONTROLES - REVISIONS - EXPERTISES - ORGANISATION - FISCALITE
P 512 S

Avec la première neige...

Vestes de ski pour dames et messieurs de 39.— à 69.—

Pantalons de ski pour dames et messieurs de 24.50 à 49.—

Gants de ski 19.50

Vestes de ski pour enfants déjà à partir de 24.50

Pantalons de ski pour enfants déjà à partir de 22.50

Pullover de ski pour enfants 24.50

Après-ski pour enfants à partir de 16.50

jeu
jeune
jeunesse



EPAXUNIP
Nouveaux Grands Magasins S.A.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Viège attend Genève - Servette de pied ferme

C'est ce soir que le HC Viège rencontrera sur sa patinoire, dans un match comptant pour le championnat suisse de ligue nationale A, la valeureuse équipe du bout du lac : le HC Genève-Servette. A vrai dire, les responsables de la patinoire haut-valaisanne n'auraient pas pu trouver une meilleure tête d'affiche à l'occasion de cette soirée qui marquera le début de la compétition sur la piste valaisanne. Il ne fait pas de doute que cette importante partie se déroulera devant un nombreux public qui ne manquera pas d'ovationner ses favoris qui — comme on le sait — viennent d'obtenir une éclatante victoire aux dépens de Zurich.

UNE VICTOIRE A DISCUSSIONS

En fait, ce succès est l'objet de nombreuses discussions dans le Haut-Pays surtout. Les uns se demandent si les Zurichois sont vraiment faibles cette saison, alors que les autres pensent plutôt que Viège — évoluant au complet — se trouve déjà dans de très bonnes conditions pour décrocher le titre. De la coupe aux lèvres, il n'y a qu'un pas que — personnellement — nous ne franchirons pas si facilement.

ATTENDONS DES ADVERSAIRES DE TAILLE

En effet, avant de pouvoir juger de la valeur réelle des Haut-Valaisans, il faudra les voir à l'œuvre face à d'autres adversaires bien plus solides que ceux des bords de la Limmat. Car ces derniers semblent bien affaiblis comparativement à la dernière saison. Les joueurs de l'entraîneur Nitka savent très bien qu'ils devront se méfier des Genevois, c'est la raison pour laquelle, ils ne se sont pas laissés leurrer par leur premier succès pour assister régulièrement aux entraînements.

UN CHOC DE GRANDE VALEUR

L'on s'attend à un choc de grande valeur qui ne pourrait que réjouir les milliers de supporters que compte l'unique club de ligue nationale A du canton. Si l'on dit que la défense genevoise laisse à désirer, il faudra que celle de Viège — et tout particulièrement les frères Furrer — garde un œil attentif sur les déboulés de Naef, un des grands stratèges de l'équipe du bout du lac. Ce dernier — entre autres — pourrait bien nous réserver une surprise en adoptant une tactique particulière pour la circonstance. Ne serait-ce que pour se venger de certains échecs qu'il dut déjà enregistrer sur cette même patinoire. Il est donc difficile de faire un pronostic. Une chose est certaine, les Viégeois attendent leurs prochains adversaires de pied ferme.

LES « VIEUX » SERONT PRESENTS

Comme à l'habitude et lorsqu'il s'agit de choses sérieuses, les « vieux » de l'équipe vont se battre comme des lions. La deuxième ligne, au sein de laquelle brille Biner, « l'homme aux quatre poumons », voudra prouver à cette occasion que la confiance mise en elle n'est pas usurpée. De son côté, la troisième ligne — où se reconnaît un certain Zenhäusern, transfuge de Leukergrund, dont on dit grand bien — fera son possible pour suivre l'exemple des aînés.

UNE VICTOIRE !...

Pour marquer un excellent début sur la piste viégeoise, on verrait d'un assez bon œil une victoire valaisanne. Ceci laisserait entrevoir une saison pleine de promesses. Le coup d'envoi sera donné à 20 h. 30.



Le Genevois Fritz Naef sera l'homme dangereux du Genève-Servette.

Lucides et clairvoyants

LAUSANNE - MARTIGNY 1-3
(0-2 1-0 0-1)

Patinoire de Montchoisy ; 3 000 spectateurs ; glace un peu rugueuse. Arbitre Hauri, Genève ; Vuillemin, Neuchâtel.

LAUSANNE : Roseng (Luthi) ; Bernasconi, Nussbaum ; Martelli, Recati ; Dubi, Grobety, Schenker ; Neuhaus, Nussberger, Equilino ; Schlaeppli, Wyniger, Luthi.

MARTIGNY : Berthoud ; Pilet H., Grand B. ; Schuler, Darioly L. ; Nater, Pilet G., Moulin ; Luy, Darioly D., Imboden ; Puippe, R. Grand.

Buts : 1er tiers : 13e Nater sur passe de G. Pilet ; 19e Luy sur effort personnel - 2e tiers : 1er : Dubi - 3e tiers : 6e Nater sur renvoi de la défense.

D'entrée, Lausanne prit un départ rapide. Martigny, prudent, se replia en défense. Durant 10 minutes, les Vaudois se heurtèrent à un mur mais Berthoud ne fut que rarement inquiété. L'imprécision des avant rendit la tâche du gardien facile. Peu à peu, Martigny organisa son jeu et Moulin donna l'exemple avec quelques excellents débordements. Le premier but, œuvre de Pilet-Nater, au terme d'une merveilleuse action, donna des ailes aux Valaisans. Un exploit de Luy, qui passa toute la défense, augmenta l'écart. Dès lors, Martigny, libéré d'une certaine inquiétude, eut une excellente période, notamment lors d'un power-play de Lausanne, à quatre contre cinq, n'en mena pas large. Trop de prudence au début du 2ème tiers où un coup de malchance (dégagement d'un arrière dans le dos d'un attaquant) mit Dubi en position idéale de tir à 3 mètres de Berthoud. A 1-2, le match était relancé. Le jeu s'anima et Martigny comprit qu'il devait aussi partir à l'attaque. Il manqua quelques belles oc-

casions, notamment au cours de mêlées épiques devant les buts de Luthi (qui remplaça Roseng).

JEU TROP RUDE

Plus secs dans leurs interventions, dont bon nombre frisèrent l'irrégularité, les défenseurs vaudois n'hésitèrent pas à bousculer tant et plus les avant valaisans. Cette rudesse contrastait singulièrement avec la « gentillesse » des défenseurs valaisans qui ignorent pratiquement le body-check. Une autre lacune apparut dans le jeu de Martigny : le fore-checking fut nettement insuffisant et les Vaudois, trop souvent, purent construire leur jeu à leur aise jusque dans le camp de la défense adverse. Au 3e tiers, les Valaisans jouèrent avec un peu plus de sécheresse et les Vaudois ne purent jamais passer le mur défensif qui se reformait à chaque attaque. Cette tactique était tout à fait normale, vu l'avance acquise après le 3ème but marqué. Du côté vaudois, on multipliait les charges irrégulières sous les yeux trop indulgents des arbitres. Nater, balancé dans le vide puis jeté brutalement sur la glace y perdit son sang froid et ce fut le début d'une bagarre. Son expulsion, heureusement, ne survint qu'à une minute de la fin. C'était trop tard pour faire perdre aux Valaisans leur calme et leur sang froid. Visiblement, Lausanne avait cherché très tôt à les rendre nerveux et l'on sait qu'un Martigny nerveux devient une proie facile.

Trop personnels et un brin prétentieux, les joueurs vaudois reçurent finalement une bonne leçon. Martigny, sans être transcendant, à démontré un équilibre réjouissant et, hier au soir, un sens tactique qui n'est pas le fait du hasard. C'est de bon augure pour la suite d'un championnat qui s'annonce passionnant.

E. U.

Ce soir : ouverture du championnat à Sion

SION—VILLARS-CHAMPERY

Si Villars-Champéry a mal débuté dans le championnat, l'expérience de la rencontre contre Moutier a certainement été salutaire aux hommes de Jo Piller. Ce dernier, après avoir vu à l'entraînement l'excellent comportement du jeune Crausaz qui joue en seconde équipe, a décidé de l'intégrer à la première équipe comme suppléant au petit gardien Kuhn. Quant à Daniel Piller et B. Luisier (à l'ER) le premier sera certainement présent. Si le second ne peut se libérer, Jo Piller a décidé de compléter la première ligne en chaussant les patins. Il faut souligner que Villars-Champéry joue avec 9 éléments sur 15 venant de la première ligue. C'est un handicap sérieux pour les premiers matches certes, mais, avec la volonté qui anime l'équipe, ces difficultés seront vite surmontées. Jo Piller souligne qu'à l'entraînement ces jeunes éléments donnent entière satisfaction mais que, devant un public nombreux, ils sont intimidés. Quant à la première ligne d'attaque, elle devra montrer l'exemple pour amener les deux autres à suivre. Lors de la rencontre contre Moutier, avec un peu plus de réussite, 5 occasions de

marquer n'auraient pas été perdues. Les Bas-Valaisans font confiance au Villars-Champéry et souhaitent que la confrontation de Sion, permettra de mieux préciser la valeur certaine de l'équipe.

De son côté Sion a pu fêter son premier succès sur la patinoire des Augustins, à Fribourg. Selon les dires de l'entraîneur Richard Truffer, cette victoire est méritée ; il est satisfait de ses poulains. Prendre deux points à l'extérieur, c'est toujours difficile. Sur le plan technique, ce ne fut pas une rencontre de grand hockey. Comparativement à la saison passée, les Sédunois furent surpris par la réplique fribourgeoise. Dans l'ensemble, Sion a bien joué ; quant au second but, il fut marqué par Gianadda et non par Arrigoni, comme relaté dans notre article de lundi.

Pour ce soir, l'entraîneur reconduira la même équipe que samedi, sauf Terrettaz, qui a été blessé. Pour le remplacer, Truffer envisage de jouer en défense et de faire évoluer le jeune Schroeter dans la troisième ligne. Le moral de l'équipe est au « beau fixe » et, devant son public, Sion est de taille à remporter deux nouveaux points. Le coup d'envoi sera donné à 20 h 30.

Tennis : les Etats-Unis éliminés de la Coupe Davis

Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe Davis, un pays sud-américain s'est qualifié pour une demi-finale plus pour la finale interzones : en l'occurrence le Brésil. Cet exploit, le Brésil le doit à deux tennismen exceptionnels, Thomas Koch et Edson Mandarino qui, par 3-2, ont éliminé les Etats-Unis dans la demi-finale interzones disputée à Porto-Alegre. En finale interzones, les Brésiliens rencontreront le vainqueur du match Allemagne de l'Ouest - Inde.

● HOCKEY SUR GLACE — Championnat suisse de ligue nationale B : Bienne - Moutier 8-2 (2-0 2-0 4-2) ; Lausanne - Martigny 1-3 (0-2 1-0 0-1). Bâle - Langenthal 6-4 (0-1 2-1 4-2) ; Coire - Arosa 5-2 (1-1 3-0 1-1).

● FOOTBALL — Coupe des champions européens, huitième de finale (match retour) : Linfield Belfast - Valerengen Oslo 1-1 (1-0). Linfield est qualifié avec le total de 5-2 pour les quarts de finale.

● FOOT — Dynamo Kiev a remporté mardi au stade Lénine à Moscou la Coupe d'URSS en battant en finale Torpedo Moscou par 2-0 (1-0). Les buts ont été marqués par Bychevetz en première mi-temps et par Biba en seconde. Dynamo Kiev a ainsi réussi le doublé Coupe-Championnat.

AVCS : Communiqués

Convocation à un cours d'entraînement sur neige avec sélections, du 12 au 18 novembre 1966.

Entrée en cours : Samedi 12-11-66, à 10 h 30, hôtel Mischabel, Saas-Fee.

Licenciement : Dimanche 13-11-66, à 16 heures environ. Les meilleurs coureurs qui participent au cours pendant une semaine, le 18-11-66, dans l'après-midi.

Direction : Jacques Mariéthoz et Othmar Gay.

Equipement : Equipement complet de ski, articles de toilette, linge de rechange, matériel de fartage, etc.

Assurance : Tous les participants doivent être assurés contre les accidents et posséder une licence valable.

Frais : Les coureurs qui participent uniquement aux sélections, doivent payer tous les frais de voyage, logement, sky-lift, téléphonique personnellement (hôtel : Fr 19.—, par jour).

Indemnités : L'AVCS paie tous les frais, également billet train 2e classe plus autocar aux participants du cours d'une semaine.

Programme : Samedi : entrée, travail selon les ordres de l'entraîneur ; dimanche 13-11-66 : courses de sélections : 1 slalom spécial avec 2 manches et 1 slalom géant.

Les 15 meilleurs coureurs plus les dames et les OJ restent jusqu'au 18-11-66 au cours. Les autres seront licenciés vers 16 heures environ.

Reenseignements : Après du chef technique : Willy Schär, droguerie, Sierre. Tél. 027 5.06.67.

A.V.C.S. - W.S.V. W. Schär.

Les coureurs suivants sont convoqués pour les courses de sélection du 13 novembre 1966.

Bas-Valais : Darbellay M. Champex-Ferret 48
Copt J.-F. Champex-Ferret 50
Droz J.-M. Champex-Ferret 48
Bernard F. Troistorrents 48
Défago A. Troistorrents 46

Fort J.-M. Isérables 47
Décaillot J.-M. Salvan 47
Carron L. Bagnes 50
Filliez G. Bagnes 49
Moulin M. Gd-St-Bernard 47
Favre J.-L. Isérables 47
Maillard R. Ovronnaz 48
Bovet D. Illiez 50
Guex A. Les Marécottes 46
Décaillot E. Les Marécottes 45
Derivat J. Salvan 46
Huguet U. Avronnaz 46
Moulin J.-F. Ovronnaz 47

Centre :
Fournier J.-P. Hte-Nendaz 48
Mariéthoz G. Hte-Nendaz 44
Fournier G. I Hte Nendaz 43
Savioz M. Chamossaire 48
Michelet J. Hte-Nendaz 47
Bonvin J.-F. Arbaz 49
Dayer J.-R. Euseigne 48
Fournier G. I Hte-Nendaz 48
Theytaz J. Sion 46
Francy P.-H. Arbaz 48
Mayor B. La Maya 45
Bonnet P.-O. Arpettaz-Nendaz 49
Vouillamoz J.-B. Arpettaz-Nendaz 47
Praz J. Hte-Nendaz 44
Bonvin M. Police cantonale 44
Antonin M. Dailon-Conthey 46
Glassey J.-P. Hte-Nendaz 45

Haut-Valais :
Perren V. Zermatt 47
Franzen P. Zermatt 45
Andenmatten A. Allalin-Saas-Fee 46
Fux C. Zermatt 46
Bumann H. Allalin-Saas-Fee 47
Brendel L. Gemmi-Leukerbad 50
Schneider B. Brigue 48
Pierrig R. Brigue 48
Lauber J. Täsch 48
Tscherry A. Gampel 48
Rieder P. Kippel 48
Bellwald B. Kippel 48
Gemmet H. Brigue 48
Krüger W. Brigue 48
Albrecht B. 48
Biderbost W. Ried-Mörb 48
Zenklusen S. Brigue 48
Ebener A. Kippel 48

O.J. :
Michelet P. Hte-Nendaz 52
Bregy C. Allalin-Saas-Fee 52
Collombin R. Bagnes 51
Oreiller G. Alpina-Verbier 51
Fleutry E. Les Marécottes 51
Moret B. Martigny 51

Dames :
Jäger D. Arpettaz-Nendaz 48
Michelet A. Hte-Nendaz 49
Perren M. Zermatt 51
Coquoz M.-P. Champéry 50
Décaillot E. Les Marécottes 51

AU - DELÀ DE MEXICO

« Abstraction faite des Jeux olympiques de Mexico, la solution du problème de l'altitude ne semble-t-elle pas porter en germe des éléments nouveaux en matière d'entraînement, et, partant, servir le sport en général ? » Ces lignes, je les avais écrites en août 1965 ; elles parurent dans une indifférence alors générale.

Puis vinrent une foule d'expériences, de congrès, de compétitions. En octobre dernier, par exemple, l'URSS organise ses championnats d'athlétisme par équipes à Alma-Ata (1600 mètres). Le Kirghize Ivanov court le 10 000 m. en 28' 53" 8, tandis que l'inconnu Bulegerov parcourt la distance du marathon en 2 h. 26' 55" 6. A 1600 mètres d'altitude !

Mais il y eut, surtout, les semaines préolympiques de Mexico, mises sur pied — non par les Mexicains, mais par différentes délégations étrangères ainsi rassemblées afin de se livrer à des tests — en 1965 et en 1966. Timorés, les coureurs de longues distances obtinrent en 1965 des résultats bien médiocres. Que de progrès en une année ! Le problème de l'altitude, montagne qui paraissait inaccessible, reprend des proportions normales.

On vient d'autre part d'assister à deux faits surprenants... quoique logiques. Tout d'abord, la victoire du Colombien Mejia sur 5000 m. et 10 000 mètres. Entraîné d'ordinaire à 2700 mètres d'altitude, Mejia va battre en effet, à sa propre stupefaction, des coureurs aussi renommés que Gam-moudi, Roelants et autres Mecser. Voilà un avant-goût des performances que réaliseront en 1968 les Biki-

la, Wolde, Keino, Kiprugut, Temu, Chirchir, Kogo, etc., athlètes éthiopiens et kényens vivant et s'entraînant aux environs de 2000 mètres.

Il y eut bien mieux encore : le double exploit de Roelants. Cet athlète, doué d'une capacité de récupération hors du commun, arrive à Mexico sans préparation spéciale, et s'y entraîne aussitôt comme il le fait dans sa ville de Louvain. Trois jours plus tard, il court le 3000 m. steeple en 8' 58" 6, reléguant son second — le pourtant réputé Texereau — à quelque 30 secondes. Quelques jours encore, et le voilà détenteur de trois records du monde. Après une dizaine de jours passés à Mexico, Roelants est en effet rentré en Belgique. Très sûr de lui comme à son habitude, il se propose d'éprouver les bienfaits de son séjour à Mexico : il s'attaque au record européen de l'heure, détenu par Letzerich. Il va réussir au-delà de toute espérance puisqu'après un premier 10 000 m. en 29' 13" 8 (record suisse : 30' 10" 6) et un second en 28' 52" 4 (!), il s'empare du record... du monde, propriété de Clarke (20 km 864, contre 20 km. 231), améliorant au passage celui des 20 km.

Voilà nettement étudiés, démontrés puis illustrés les bienfaits de l'entraînement en altitude. Et nous voici du même coup bien au-delà de Mexico. Les prochains Jeux olympiques vont obliger les athlètes à une préparation spéciale... qui leur permettra de réaliser des performances généralement plus faibles qu'auparavant (mais à Nairobi, à 2300 m., Biki-la n'a-t-il pas déjà couru le ma-

rathon en 2 h. 16' 18", battant — au sprint ! — son compatriote Wolde). Le choix de Mexico a incité de nombreuses fédérations nationales à créer des centres d'entraînement en altitude, qui demeureront des centres de préparation idéale.

Le problème de l'altitude est maintenant presque entièrement résolu. La solution théorique existe en effet. En pratique, les choses sont encore compliquées, les facultés d'acclimatation variant fort d'un individu à l'autre.

L'annonce du choix de Mexico avait jeté le trouble dans les esprits. Défaillances terribles, risques mortels, injustice flagrante, prétendit-on, avec beaucoup d'aplomb. L'altitude, un mal qui répandait la terreur...

Or, bien préparés et en forme, non seulement les athlètes courant « là-haut » survivent, mais à leur retour en plaine, la plupart améliorent sensiblement leurs performances antérieures.

L'athlète joue sans cesse avec une foule de problèmes : le froid, le chaleur, la fatigue psychique et physique, etc. Le champion doit vaincre comme il doit surmonter les difficultés professionnelles, sociales, qui entravent l'application de la méthode d'entraînement qu'il s'est choisie. Et maintenant, pour corser le tout, l'épreuve de l'altitude... mais avec de stupéfiants avantages en récompense. Alors, vive l'altitude et ses passionnants problèmes, que le choix de Detroit, Lyon ou d'une autre ville aurait tenus longtemps encore dans l'ombre.

N. T.

LIQUIDATION TOTALE



CONFECTION MESSIEURS - JUNIORS - GARCONS
MANTEAUX VILLE ET SPORT
VESTES SKI - FUSEAUX - PULLOVERS
VETEMENTS DE TRAVAIL POUR TOUTES LES PROFESSIONS

TOUT DOIT DISPARAITRE

Que des articles de qualité

N.B. GRAND CHOIX EN TOUT TEMPS, A TOUS LES RAYONS

10%
à 50%
DE RABAIS

autorisée jusqu'au 15 février 1967,
pour cause de cessation
de commerce

P 59 S

Si
vous souffrez
de constipation
opiniâtre...



faites comme moi: après avoir essayé en vain de nombreux moyens de lutter contre la paresse intestinale, j'ai pris - sur le conseil de mon médecin - des dragées laxatives Giuliani. Depuis ce jour, je n'ai plus d'ennuis.

L'Amer laxatif Giuliani en dragées agit rapidement et sûrement, mais avec une extrême douceur. C'est pourquoi même les personnes âgées ou délicates et les enfants peuvent le prendre sans craintes. En outre, il ne crée pas d'accoutumance.

Si vous avez la bouche pâteuse, la langue chargée, le teint brouillé, de fréquents maux de tête, des lourdeurs, troubles dus très souvent à la constipation, n'hésitez pas! Prenez vous aussi les dragées laxatives Giuliani. Elles ont déjà soulagé des dizaines de milliers de personnes.

En vente dans les pharmacies.

Amaro
laxatif
en
dragées
GIULIANI



Si votre foie ou votre estomac vous chicanent, demandez à votre pharmacien l'Amer médicinal GIULIANI.

Produits pharmaceutiques Giuliani s.a. Lugano

Revision et nettoyage de citernes

Mazout - Essence - Produits chimiques



13, route du Guercet
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 35 35

Membre de l'Association suisse des entreprises de revision et nettoyage de citernes (VTR).
Personnel spécialisé - Travail soigné.

PAS D'ARRÊT DE CHAUFFAGE

P 622 S

Nos belles occasions

- 1 Steyr Daimler (Haefflinger) parfait état 1965
 - 1 Citroën 2 CV, grise 1964
 - 1 Citroën « Ami 6 », crème 1962
 - 1 DKW F 12, grise, intér, cuir 1964
 - 1 NSU, bleue 1962
 - 1 Land-rover, verte, parf. état 1961
 - 3 Stations VW Variant 1963, 1964 1965
 - 3 Pick-Ups VW 1961, 1963 1966
 - 1 Karmann Ghia 1500, blanche 1962
- Et toujours nos VW 1200, 1500 1600 avec garantie moteur

Facilités de paiement

GARAGE OLYMPIC

1950 SION

Téléphone (027) 2 53 41
(027) 2 35 82

Représentant: Praz Georges.
App. tél. (027) 2 53 28.

P 385 S

Pour vous dépenser combien vous faut-il: **500 ? 1000 ? 2000** fr. rapidement et sans formalités? Alors envoyez ce coupon

Banque de Prêts et de Participations s.a. Rasude 2, NR 1006 Lausanne. Tél. (021) 22 52 77

Nom et prénom: _____
Rue et N°: _____
Localité: _____
N° postal: _____

Avec le fer à coiffer électrique Ondulierschere



vous donnerez sans peine la note personnelle à votre coiffure. Vous arrangez vite et bien vos cheveux et formerez la coiffure selon vos goûts.
Fer à coiffer électrique SOLIS exécution de luxe Fr. 49.-
Exécution plus simple, tube et levier en aluminium Fr. 33.- dans les magasins spécialisés

MEUBLES à CRÉDIT

sans
réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER déb. Fr. 995.- **26.-**
à crédit Fr. 1139.- / acompte Fr. 195.- et 36 mois à

SALLE A MANGER 6 pièces déb. Fr. 794.- **21.-**
à crédit Fr. 895.- / acompte Fr. 160.- et 36 mois à

STUDIO COMPLET 13 pièces déb. Fr. 1715.- **49.-**
à crédit Fr. 2189.- / acompte Fr. 383.- et 36 mois à

SALLE A MANGER TEAK 6 pièces déb. Fr. 994.- **25.-**
à crédit Fr. 1069.- / acompte Fr. 187.- et 36 mois à

SALON-LIT 3 pièces déb. Fr. 695.- **18.-**
à crédit Fr. 795.- / acompte Fr. 140.- et 36 mois à

APPARTEMENT COMPLET une pièce déb. Fr. 3005.- **65.-**
à crédit Fr. 2845.- / acompte Fr. 498.- et 36 mois à

APPARTEMENT COMPLET deux pièces déb. Fr. 3175.- **83.-**
à crédit Fr. 3630.- / acompte Fr. 635.- et 36 mois à

APPARTEMENT COMPLET trois pièces déb. Fr. 3679.- **97.-**
à crédit Fr. 4195.- / acompte Fr. 735.- et 36 mois à

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU: LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE NR

→ Nom, prénom: _____ ←
Rue, No: _____
Localité: _____

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz No 19 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (027) 2 75 18 - 2 81 29

Grand parc à voitures - Petit zoo

BULLE

6 000 m2 à visiter

7 étages d'exposition

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

P13-26B

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Histoire de la paroisse de Port-Valais

BOUVERET — En 1216 apparaît à Port-Valais, primitivement embarcadère sur la rive gauche du Léman, un prieuré bénédictin dépendant de l'Abbaye de St-Michel de Cluse, près de Turin, ceci à la suite, apparaît-il, de la donation d'un Genevois. Ce prieuré était desservi par deux religieux dont le supérieur portait le titre de prieur jusqu'en 1570. Il avait pour charge de gérer les intérêts de la maison et avait à s'occuper du soin spirituel des Evouettes et d'Eydier, devenu Bouveret au XVIIe siècle.

Les titulaires en furent aussi des séculiers, ce qui explique que le prieuré de Port-Valais, vers 1492, avec le monastère de Lutry alla en commande à l'évêché de Lausanne. C'est ainsi que les évêques Aymon et Sébastien de Montfaucon prennent le titre de prieur commendataire de Port-Valais jusqu'en 1536.

Vint l'occupation du Gouvernement de Monthey par les Haut-Valaisiens en 1536. Le chanoine Georges de Prez, de la cathédrale de Lausanne, alors titulaire, réussit à faire valoir ses titres à cette seigneurie ecclésiastique, pour lui-même seulement. Il tenta une substitution en faveur du protonotaire apostolique Louis Mendollaz, prêtre du diocèse de Genève. Mais si l'Abbaye de St-Michel de Cluse et l'évêque Hil-

debrand de Riedmatten la reconnurent, il n'en fut pas de même de la Diète du Valais. Les députés des dizains lui payèrent 400 écus d'or pour désintéresser le prétendu titulaire.

Il appartenait dès lors à l'Etat de procéder à la nomination du curé par le gouverneur de Monthey, jusqu'au nouveau régime. Dès 1768, c'est à la Diète que passa ce droit, puis au Grand Conseil qui en fit cession à l'évêché en 1907, lors de la promulgation de la nouvelle Constitution.

Selon les archives authentiques, le premier sanctuaire de Port-Valais, dédié à saint Michel, s'éleva sur l'emplacement de l'actuel. Il subit des agrandissements, le premier après la fondation de la paroisse, à la fin du XVIIe siècle, le second en 1850. C'est en 1613 que fut édifié le clocher alors qu'en

1880 on procéda à des réparations et en 1907 on construisit la tribune pour les chœurs.

Après sa rénovation complète il y a deux ans, cet édifice religieux a été classé monument historique.

Depuis l'érection de l'église de Bouveret en 1914, l'église de Port-Valais est le lieu de culte des habitants du village des Evouettes, desservie par religieux des R.P. du St-Esprit.

Gros dégâts

VIONNAZ — Un accrochage, entre deux voitures valaisannes, a provoqué des dégâts importants aux véhicules. Il n'y a pas eu de blessés.



SUR LES ÉCRANS VALAISANS

Décret sur les moyens

de communication sociale

L'actualité ne nous sollicitant guère, il n'est pas inutile de revenir sur ce décret promulgué par S. S. Paul VI qui contient quelques considérations sur les relations entre les règles de la moralité et ce qu'on appelle les droits de l'art. Les voici :

Comme la montée des controverses à ce sujet provient surtout d'erreurs doctrinales sur morale et esthétique, le Concile déclare que tous doivent admettre de façon absolue le primat de la morale objective qui seule domine et coordonne heureusement toutes les autres réalités humaines, dont l'art, et même les plus élevées en dignité.

Le décret entend donc rappeler la hiérarchie des valeurs, le primat de la morale objective sur l'esthétique pure. « Seul l'ordre moral, en effet, atteint dans la totalité de sa nature l'homme, créature raisonnable de Dieu et appelé au surnaturel. C'est en l'observant intégralement et fidèlement que l'homme arrive pleinement à la perfection et au bonheur. »

Cette citation réfute notamment l'usage de la prétendue « gratuité de l'art », adage qui, selon le mot de Gide, fait de la morale « une dépendance de l'esthétique ».

Le décret sur les moyens de communication sociale ne préconise pas pour autant un strict moralisme. Il laisse ouverte la question d'une morale interne à la qualité artistique.

« La relation, la description ou la représentation du mal moral peuvent, à vrai dire, grâce aux moyens de communication sociale, servir à connaître et découvrir l'homme plus profondément, à manifester et exalter la splendeur du vrai et du bien, et par ailleurs, à obtenir de meilleurs effets dramatiques. Cependant, pour éviter qu'elles ne fassent aux âmes plutôt du mal que du bien, elles doivent se soumettre totalement aux lois morales, surtout à propos des choses qui commandent le respect ou de celles qui éveillent les désirs malsains chez l'homme, blessé par le péché originel. »

Un nouveau code moral

La censure fédérale n'existe pas aux Etats-Unis et les producteurs de films se soumettent à un code moral librement accepté et souvent détourné aussi. Ce code vient d'être modifié et relève que l'idée de censure est étrangère à la tradition américaine. Les nouvelles règles assureront « une liberté d'expression qui ne tolérera pas la licence. » Parmi ces règles, LE FILM SUISSE a relevé les prescriptions suivantes :

La dignité et la valeur de la vie humaine seront respectées et exaltées. Le fait d'ôter la vie devra être montré avec circonspection. Le mal, le péché, le crime et les mauvaises actions ne seront pas l'objet d'une justification.

On évitera l'exposition indécente ou inutile du corps humain. Les scènes d'intimité sexuelle allant à l'encontre des normes généralement admises de la décence ne seront pas montrées. Il sera fait état avec modération et prudence des aberrations sexuelles. La grossièreté inutile ne sera pas admise.

Monthey, cinéma Montheolo

Ne nous fâchons pas

FILM FRANÇAIS DE GEORGES LAUTNER. SCENARIO ET DIALOGUE DE MICHEL AUDIARD. PHOTO DE MAURICE FELLOUS. INTERPRETES: LINO VENTURA, JEAN LEFEBVRE, MIREILLE DARCY, MICHEL CONSTANTIN, TOMMY DUGGAN.

Georges Lautner est décidément un auteur heureux, comblé. Il a connu de grands succès commerciaux avec ses parodies de série noire, LES TONTONS FLINGUEURS, LES PISSENLITS PAR LA RACINE, LE MONOCLE NOIR, notamment. Il a tâté du genre « intellectuel » en tournant GALIA, histoire d'une jeune femme affranchie de tous les préjugés, mais qui finalement tombe amoureuse d'un fade bellâtre. Nouveau succès, phénoménal celui-là grâce aux affiches et photographies qui célébraient la nudité de Galia-Mireille Darcy. Il revient aujourd'hui à ses premières amours et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour lui prédire gloire, argent et amour du public. CAR NE NOUS FACHONS PAS contient tous les éléments intéressants des films précédents, plus la somptuosité de la couleur et des décors que les producteurs accordent aux cinéastes arrivés et tendrement chéris des spectateurs. Il a même ajouté deux atouts supplémen-

taires à son jeu : des dialogues de Michel Audiard et un acteur jusque-là cantonné dans des rôles secondaires : Jean Lefebvre. Ce dernier réussit une composition extraordinaire dans un rôle d'ahuri perpétuellement giflé, faux naïf qui est à l'origine d'aventures surprenantes, explosives même, au sens propre du terme. Sur ses pas, toute la gamme des pétards connus éclatent.

Lino Ventura, gangster retiré des affaires, est contraint de reprendre du service pour sauvegarder ses intérêts commerciaux et ceux de ses amis. Sa bande se heurte à un groupe anglais composé de « minets » motorisés et guitarisés. Voilà toute l'histoire de NE NOUS FACHONS PAS que l'auteur et ses acteurs nous racontent avec un plaisir évident et communicatif.

XXX

Deux reprises méritent d'être signalées : L'ESPION QUI VENAIT DU FROID (Martigny, cinéma Etoile), l'un des rares films qui donnent de l'espionnage contemporain une image juste et CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS... superproduction qui fait revivre les débuts de l'aviation d'une façon très humoristique. (Sion, cinéma Arlequin.)

Film d'art et d'essai, Martigny, cinéma Etoile

NOBLESSE OBLIGE

Le public continental eut la révélation de l'humour britannique au lendemain de la seconde guerre mondiale lors de la présentation de PASSEPORT POUR PIMLICO, WHISKY A GOGO et surtout NOBLESSE OBLIGE. Ce film de Robert Hamer reste aujourd'hui encore un des chefs-d'œuvre du genre, une sorte de quintessence de l'humour anglais, un mélange très subtil de méchanceté, d'ironie, d'impertinence, de non-conformisme et de flegme. Toutes les caractéristiques dans le fond que les acteurs avaient découvertes chez Sterne, chez Swift, Thomas de Quincey, Dickens et Oscar Wilde, il y a bien longtemps. Ces écrivains et les cinéastes qui les imitèrent tiraient leurs meilleurs effets de l'utilisation rationnelle de situations paradoxales, invraisemblables, très proches de l'absurdité ou du « non-sens » qui éclate dans chaque page d'« Alice au pays des merveilles ».

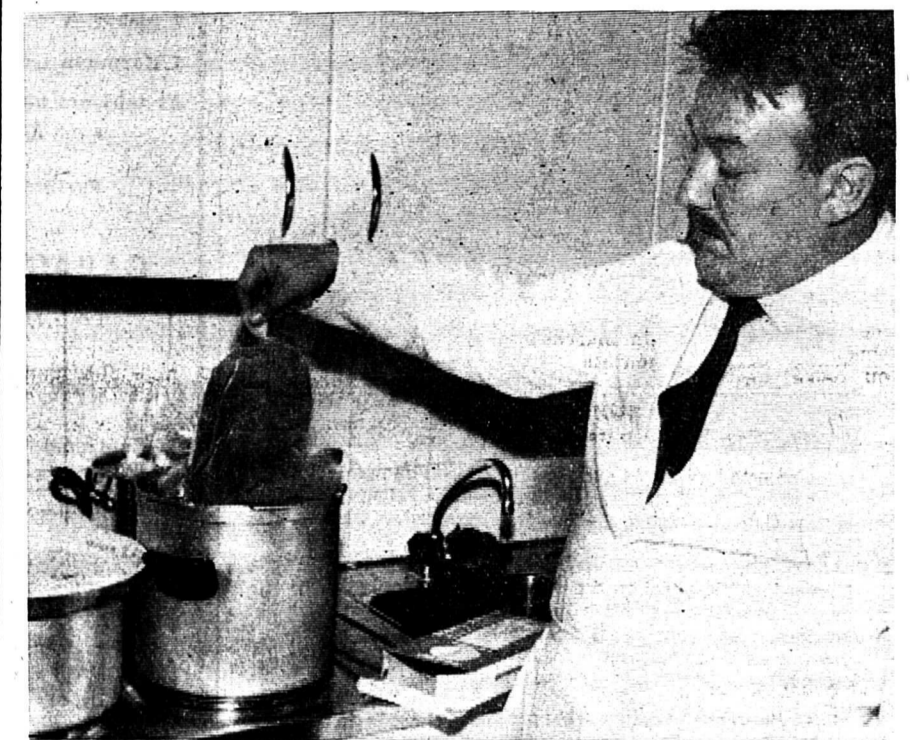
C'est de l'incroyable endiguée dans un énoncé sérieux » (Gilbert Sallachas) et exprimée dans une forme exagérément châtiée. Voyez plutôt les grandes lignes du scénario de NOBLESSE OBLIGE. Louis d'Ascoyne Mazzini supprime méthodiquement les membres de sa famille qui le séparent du titre dont il se sent frustré : le titre de duc de Chalfont, il assassine successivement un jeune homme, un duc, un banquier, un évêque, un général, un blanc-bec, un révérend, une suffragette, un amiral. Tous ces rôles, à l'exception du premier sont tenus par Alec Guinness, et c'est une performance remarquable. Chaque meurtre est enjolivé par un gag irrésistible car pour Louis d'Ascoyne le meurtre bien sûr mérite d'être considéré « comme un des beaux-arts ». La composition raffinée du décor, le commentaire tour à tour léger, ironique ou compatissant confirment l'exactitude de la remarque précédente.

IMPLICITEMENT, NOBLESSE OBLIGE développe une thèse très éloignée de l'humour gratuit : l'aristocratie britannique est coupable de vivre, ses privilèges sociaux sont extravagants. Il est donc logique de la supprimer. La plaisanterie ne serait ainsi qu'un alibi dissimulant un bouleversement radical des valeurs établies. N'est-ce pas précisément la méthode de Swift et Thackeray qui se servaient de l'humour pour présenter des satires sociales acerbes et cruelles ?

Pellegrini Hermann

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

LA VIANDE n'est plus périssable



MARTIGNY — Nombreuses sont nos installations de remontées mécaniques qui, à la station supérieure, possèdent un petit restaurant. Situé souvent entre 2000 et 3000 mètres d'altitude, le problème de son ravitaillement n'est pas facile à résoudre.

Songez à l'embarras d'un cuisinier qui, le vendredi, voyant le soleil luire de tous ses feux, commande de la marchandise périssable en vue d'héberger les skieurs du dimanche... et se trouve devant un brusque changement du temps.

Songez aussi à la confusion de celui qui se trouve dans le cas contraire, c'est-à-dire en présence d'une nombreuse clientèle, et qui n'a rien à lui mettre sous la dent.

La chaîne du froid qui groupe de nombreuses maisons spécialisées dans la conservation des denrées en les surgelant, a songé à ces situations et à l'Exposition nationale déjà, fournissait les restaurants de l'endroit en viandes et légumes congelés.

Cette congélation a quelque chose de particulier et d'intéressant : ce ne sont pas de simples denrées que l'on trouve dans le commerce mais de véritables repas préfabriqués.

L'opération se passe dans une usine : des cuisiniers préparent des mets en quantités industrielles, comme ils le feraient sur une échelle moins importante dans le laboratoire d'un restaurant renommé. Une fois cuits ceux-ci sont mis en sachets de six portions fermés hermétiquement. On les surgèle alors à une température de moins 80 degrés centigrades et on les conserve ensuite dans des congélateurs ordinaires.

La gamme est étendue puisqu'on ne dénombre pas moins de 24 viandes différentes, des légumes, des pâtes, des pommes de terre.

Arrive-t-il une bourrée de clients qu'on n'attendait pas ? Qu'à cela ne tienne.

Vous prenez un sachet de goulache hongroise, ou de fricassée de veau, par exemple, un autre de carottes à la crème, de pommes purée, vous les chauffez au bain-marie pendant une vingtaine de minutes... et vous dressez sur des plats.

Cela vous fait sourire, vous êtes sceptiques.

Moi aussi je l'étais. Jusqu'au moment où, au Super Saint-Bernard, en compagnie de personnes intéressées aux problèmes du ravitaillement des restaurants de montagne, j'ai assisté à une démonstration faite par un spécialiste, puis à une dégustation.

Disons tout simplement que c'est parfait. Le goût y est, la qualité aussi et à aucun instant on a le sentiment de manger des produits surgelés.

Jugez de la surprise des hôtes émerveillés et de l'intérêt qu'il y a à pouvoir assurer un stock de marchandises sans qu'il y ait danger de le voir se détériorer.

Des cantiniers de haute montagne en ont déjà fait l'expérience concluante... lorsqu'ils furent coupés du reste du monde par les intempéries.

Et maintenant, réjouissons-nous de goûter aux quenelles de veau, sauce veloutée que nous propose le chef !

Em. B.

Notre photo : il suffit de plonger les sachets étanches dans une marmite d'eau bouillante et d'avoir vingt minutes de patience. Rien de plus simple, n'est-il pas vrai ?

Dimanche
13 nov.
20 h. 30

SAINT-MAURICE
Grande salle
du Collège

MARIA TIPO
pianiste

6.- à 10.- Bons Migros
Location dès le 5 nov.

Location : Librairie Saint-Augustin, Saint-Maurice

échos du valais

Dessins et peintures d'enfants

MARTIGNY. — Un grand magasin de la place a pris l'heureuse initiative d'organiser une exposition-concours de dessins et peintures d'enfants. Chaque artiste en herbe aura l'occasion de faire valoir ses talents.

Comment ? En préparant soigneusement un dessin de son choix au crayon, gouache, aquarelle, huile, etc. Il suffira ensuite de l'apporter pour le 1er décembre au plus tard à M. Georges Lugon, Martigny.

Un jury compétent examinera ces œuvres et décernera trois prix « sensas » : une réception dans une galerie de peintures d'enfants et la visite du jardin zoologique de Bâle.

Ensuite, les dessins seront exposés et vendus au profit de leurs auteurs, aux prix fixés par eux.

Alors, tous à vos pinceaux et crayons et bonne chance !

Serveuse

Suisse, entrée à convenir, logée ou non.

Café du Palais des Expositions, bd du Pont d'Arve 51, 1200 Genève.
P 155920 X

On cherche à acheter à Martigny ou environs,

terrain à bâtir ou éventuellement

maison d'habitation avec jardin attenant,

Faire offres sous chiffre PA 66417 à Publicitas, 1951 Sion.
P 66417 S

5 tapis

Superbes milieux moquette, 260x350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz.
Fr. 190 pièce (Port compris)

G. KURTH 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

A louer, à Bex

appartement 2 pièces et hall, avec confort, remis à neuf. Partiellement meublé. Jardin et cave.

Libre tout de suite.

Tél. le matin au No (021) 23 26 37

Sommelière

est demandée. Entrée le 18 novembre ou date à convenir.

Hôtel des XIII cantons, à 1618 Châtel-Saint-Denis.
P 19674 P P 103 F

A louer pour la saison d'hiver aux Mayens de Riddes (Vs)

chalet neuf

pour 3 à 4 personnes, tout confort, chauffage à mazout, électricité, à quelques minutes téleski reliant Verbier. Prix à discuter. Tél. (022) 44 57 61 ou écrire à Berset Léonard, 6 B. rue de Bourgogne, à 1200 Genève.
P 497 X

Achète en **viager**

terrain ou chalet. Discretion assurée.

Ecrire sous chiffre PA 52017, Publicitas, 1951 Sion P 18535 S

Incendie de forêt

SALVAN — Hier après-midi, vers 15 heures, on apercevait de la fumée s'échappant de la forêt des Marcoz, située entre la conduite forcée descendant à l'usine de Vernayaz et la vieille route montant à Salvan.

De la plaine on crût tout d'abord à un feu de bucherons. Mais, quelques heures plus tard, on a dû se rendre à l'évidence : la forêt était en feu.

Les pompiers de Salvan se sont rendus sur les lieux rejoints, en début de soirée, par ceux de Vernayaz. Vu des bords du Trient, l'incendie ne semble pas grave mais à l'heure où nous téléphonons, les soldats du feu ne sont pas encore rentrés.

Statistique paroissiale de Bagnes

BAPTEMES

Bernadette-Yvette Maret, de Pierre et de Georgette Torello, de Montagnier. Isabelle-Marie-Hortense Filliez, de Léon et d'Angeline Bessard, du Cotterg. Christophe Perraudin, de Jean et de Pierrette Vaudan, du Châble.

Véronique Fellay, de René et de Thérèse Corthay, de Prarreyer. Nicolas-Maurice Maret, de Marcel et de Bernadette Besse, du Châble.

Chantal-Monique Fellay, de Théophile et de Lina Favre, du Frignoley. Carole Masson, de Freddy et de Marthe Descz, de Fionnay.

Marie-Alice-Claire Fellay, de Marcel et de Marie-Claire Fellay, de Verségères.

Anne-Françoise Besse, d'André et de Marie-Céline Maret, de Bruson.

BAPTEMES

Richard Clavien, de Miège et Geneviève Bruchez, de Fionnay. Christian Paquier, de Lausanne et Marie-Céline Alter, de Prarreyer (mariage mixte).

Lucien Bruchez, de Verbier et Anne-Marie Fellay, de Prarreyer. Edouard Peter, de Verbier et Monique Dessibourg, de Villette.

Alfred Cretton, de Martigny-Bourg et Elise Martig, de Brigue. Clément Masson, de Sarreyer et Monique Granges, de Fully.

Michel Arlettaz, de Champsec et Marie-Jeanne Troillet, du Châble.

DECES

Elise Bruchez, de Champsec, née le 25 janvier 1886. Emma Vaudan, de Bruson, née le 23 février 1890.

Joseph Bruchez, de Bruson, né le 12 décembre 1881.

Mélanie Besse, du Cotterg, née le 19 septembre 1885.

On cherche pour notre succursale de Sion

GERANT

dynamique, capable d'organiser un service de vente, pour le canton du Valais.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre PP 43181-20, à Publicitas, 1951 Sion.
P 1228 L

Nous cherchons pour la saison d'hiver 15 décembre - 15 avril :

1 fille de salle
1 femme de chambre

Nationalité suisse

S'adresser à hôtel Eden, Verbier.

Tél. (026) 7 12 02. P 39909 S

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

Jeune **monteur en skis**

spécialisé, expérience dans la vente, montage et réparations, cherche place pour l'hiver dans magasin de sport.

Station d'hiver de préférence.

Ecrire sous chiffre PO 17380, à Publicitas, 1002 Lausanne.
P 1231 L

Avec les pêcheurs des Dranses

LE CHABLE — Les pêcheurs du Val de Bagnes, de Sembrancher et d'Orsières, se sont réunis à l'hôtel du Giétroz, à Villette, sous la présidence de M. Roger May.

Entre autres décisions, ils ont pris celle, importante, d'agrandir le lac artificiel de Lourtier qui sert actuellement à l'élevage des truitelles. Notons qu'on en a dénombré 10.600 cette année. Cet agrandissement permettra de développer sensiblement cet élevage.

Signalons que M. Jean-Charles Paccolat, président de la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs, assistait à l'assemblée.

Assemblée des pêcheurs du district de Martigny

SAXON. — Dimanche 30 octobre écoulé, une centaine de pêcheurs du district de Martigny se sont réunis en assemblée générale de la section au Casino de Saxon.

Ils entendirent de la bouche de leur président, M. Paul Gay, de Charrat, le rapport d'activité du comité et les projets de ce dernier pour l'année 1967.

Il résulte de ce rapport que la section du district de Martigny de la Fédération valaisanne des pêcheurs amateurs a récolté dans sa station d'élevage de Vernayaz 29 612 truitelles et 27 856 dans les canaux en eaux libres de la région Saxon-Riddes. C'est donc un total de 57 468 truitelles qui furent immergées cet automne dans le Rhône, les rivières, les canaux et le lac de Fully et celui de Salanfe. Cette production est un record qui fait honneur à l'éleveur M. Edouard Merle, de Martigny, et à l'équipe de ramassage de Fully.

Quant aux projets, le président Paul Gay annonce l'agrandissement de la station de Vernayaz dès que la question de l'aménagement d'eau sera résolue avec l'usine CFF de Vernayaz.

L'assemblée satisfaite de l'administration de son comité a applaudi avec chaleur la fin du rapport présidentiel.

Les propositions à faire à l'assemblée générale de la Fédération qui aura lieu le 13 novembre courant, à Saint-Maurice donna lieu à une intéressante discussion. Finalement, décision fut prise de proposer l'interdiction de pêcher au naturel avec un hameçon en-dessus du numéro 8, ceci pour empêcher que le poisson n'avale hameçon et amorce.

Cette proposition est révolutionnaire et démontre la volonté des pêcheurs du district de Martigny de protéger le poisson, et surtout le petit poisson.

Après que le caissier, M. Raphy Leryen eut parlé des comptes et des finances, les reviseurs et l'assemblée les acceptèrent avec félicitations à M. Leryen.

Saillon fut ensuite choisie pour lieu de la prochaine assemblée en 1967. A noter que le président Paul Gay salua la présence de M. Lucien Tornay, membre d'honneur de la section, de M. Edouard Merle, membre d'honneur et conseiller technique de la Fédération cantonale et de M. Jean-Charles Paccolat, président cantonal.

Ce dernier intervint à plusieurs reprises pour donner d'intéressants renseignements sur toutes les questions concernant la pêche en Valais.

Aux divers points, plusieurs pêcheurs stigmatisèrent la mauvaise volonté d'une commune du district qui ne fauche les roseaux aux abords des canaux qu'en hiver. Nombreux furent aussi ceux qui se plaignirent du lavage du gravier dans les eaux publiques (Trient, Le Châble, etc.) et du travail incompréhensible qui se fait actuellement sur les rives du Rhône dans la région de Martigny, et qui consiste à arracher des buissons pour les jeter sur l'enrochement du lit du fleuve.

Avant de lever la séance, le président Paul Gay rappela la mémoire du regretté Urbain Pignat, pêcheur au dévouement inlassable, décédé l'été dernier, et remercia la commune de Saxon pour son généreux apéritif.

Puis les débats furent clos en prenant la décision d'organiser également en début 1967 à Martigny, la soirée familiale de la section, qui a toujours un vif succès grâce surtout à l'ingéniosité des organisateurs.

P.

Inhumations

BOVERNIER — 10 h Monsieur Julien Bourgeois.

HEREMENCE — 10 h Madame François Genolet-Bournessen.

ST-LEONARD — 10 h 30 Madame Agnès Morand-Gillioz.

REVEULERAZ — 10 h 30 Madame veuve Thérèse Mariaux-Fracheboud.

MARTIGNY — 10 h Monsieur Henri Gallay.

La jeunesse radicale et le suffrage féminin

MARTIGNY — A la suite de la réunion de tous ses présidents de section la « Jeunesse radicale valaisanne » publie un manifeste voté à l'unanimité en assemblée au terme d'un débat sur le suffrage féminin. On y lit notamment :

« Considérée depuis des siècles comme un être secondaire, ne bénéficiant pas des mêmes libertés que l'homme, la femme (exception faite de certaines privilégiées) n'a pas le loisir de s'informer valablement. De même dans son travail journalier la femme ne bénéficie pas des mêmes avantages que l'homme. A de rares exceptions près, la femme n'aura toujours qu'un poste secondaire. Son salaire est toujours inférieur à celui de l'homme travaillant dans les mêmes conditions... La civilisation de demain appelle de plus en plus le dialogue qui ne sera possible que si l'homme accorde à sa compagne, non seulement le droit de vote, d'éligibilité, mais surtout l'émancipation en lui permettant de s'insérer à la vie du pays... »

Au terme de son manifeste la Jeunesse radicale valaisanne préconise une instruction civique plus poussée dans les écoles, à tous les échelons,

garçons et filles, une meilleure préparation de la femme à un changement aussi subit de ses habitudes, la participation de la femme à la vie publique et une intensification de la propagande en faveur du suffrage féminin.

Le manifeste conclut en souhaitant que les autorités fédérales et cantonales prennent les dispositions utiles pour donner au pays une loi permettant l'application du suffrage féminin universel effectif.

Télescopage

SAXON — M. Alfred Rebord, né en 1932, d'Ardon, circulait au volant de sa voiture hier, vers 19 h. 25, sur la route de Charrat en direction de Saxon. A la hauteur du bar « Le Coucou », il entra en collision avec l'arrière d'un camion attelé d'une remorque et conduit par M. Pierre-André Fleutry, de Fully. M. Rebord a été hospitalisé à Martigny souffrant d'une forte commotion, de plaies au visage et de contusions à la cage thoracique.

AUSSI BLAGUEUR... qu'un vrai chasseur

MARTIGNY — J'ai lu une fois, sur un banc de pierre, ces quelques mots :

— Chêta tè minteu —

Le « chasseur méritant » du « Nouvelliste du Rhône » du vendredi 4 novembre, me pardonne la citation de cette invitation lapidaire. Mais son tableau de chasse me la remémore.

Tuer 300 chamois et 150 chevreuils en 30 permis, alors que le chevreuil, par exemple, est contingenté à 2 sujets depuis plus de 5 ans, voilà qui frise l'exagération.

Mais peu importe, vérité ou pas, un vrai chasseur :

- 1) a comme première qualité de ne jamais se vanter de ses tableaux de chasse.
- 2) n'affiche ni ne publie une semblable tuerie, pour donner raison à tous ceux qui jugent indispensables réglementation et boutonage systématique.

Or, avec des chasseurs raisonnables, le Valais cynégétique peut se passer de des réglementations exagérées et du boutonage prématuré.

Je veux croire que pareille insertion a été faite à l'insu de l'intéressé.

Mama mia.

SION et le CENTRE

Bilan du Centre missionnaire de Sion pour l'année 1966

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNÉE

Le premier fut la clôture du concile, à Rome, ce qui nous valut, à Sion, une conférence de Mgr Coudray sur le « schéma » des Missions. La Mission n'est plus comme avant le concile, une activité particulière de l'Eglise à laquelle se consacrent quelques humains. La presse a publié l'essentiel du colloque qui s'est débattu, le 4 mars 1966, entre trois pères, trois laïcs missionnaires et une quarantaine de Séduinois. Nous nous bornerons, ici, à relever quelques-uns des enseignements retenus des autres colloques.

L'Amérique du Sud manque moins de capitaux ou de ressources naturelles que de ressources humaines, c'est-à-dire d'énergies, de sens social parmi les possédants, de sens du travail parmi les non-possédants. L'Eglise souffre de conséquence d'une trop longue compromission avec les pouvoirs ; il est peu de prêtres et même d'évêques à la hauteur de leur vocation. Bref, un relâchement général. Dans cette grisaille, aucun point de lumière ? Si, de petits groupes de jocistes, fervents, solidaires, décidés à changer quelques choses, du moins, en attendant que changent toutes les choses.

A Madagascar, même tactique pour reprendre en mains des chrétiens où

le nombre a nuï à la qualité : formation de groupes de jeunes s'entraînant pour s'instruire, développer leur foi et lutter contre l'immoralité générale.

Cette immoralité aurait de quoi décourager les plus vaillants, tel le Père Paul Reynard, mais ils s'accrochent à leur foi. Ils nous demandent, cependant, de ne plus les laisser lutter seuls. L'isolement, comme les soucis d'argent, sont terribles à supporter. Chaque paroisse ne devrait-elle pas prendre en charge un missionnaire, qui serait considéré comme son vicaire du quartier « d'au-delà des mers » ? Aujourd'hui, ce n'est plus d'un simple pêcheur qu'il s'agit quand notre indifférence prive les missionnaires et leurs ouailles de notre aide, mais, comme le dit M. Gouyon, d'un « délit de non-assistance à personne en danger de mort ».

A la misère et à la maladie qui sévissent s'ajoutent encore les tracasseries administratives. Tandis que des centaines de malades défilent journellement dans les dispensaires que nos missionnaires ont péniblement équipés, des médicaments absolument nécessaires sont bloqués à la douane, pour alimenter des budgets parfois bien discutables. C'est ce dont nous témoignait, avec bien d'autres, une jeune fille de retour d'Afrique, où elle était allée visiter deux de ses amies, missionnaires laïques.

Malgré tout, le blé lève, par ci par là. Par son exemple, par ses visites après les heures d'enseignement, une institutrice a réussi à transformer la mentalité de presque toutes ses élèves. Aux îles Gilbert (exactement aux antipodes de la Suisse), les deux tiers des habitants sont maintenant catholiques, vivant une vie simple et saine. Les pères et sœurs y sont tellement attachés à l'œuvre entreprise pendant la guerre, à l'approche de l'invasion japonaise, qu'aucun d'eux n'a quitté l'archipel pour se réfugier en Australie, bien que plus aucun ravitaillement ne pût leur être assuré.

Ouvrons notre cœur quand il est encore temps.

Le Centre missionnaire de Sion.

La section des Samaritains de Fully a le plaisir d'organiser

CE SOIR MERCREDI 9 NOVEMBRE

Une séance d'information

avec films et commentaires sur les premiers secours en cas d'accident.

A cette occasion elle prend les inscriptions pour les cours qui seront donnés durant les mois de novembre et décembre, par le Dr Ritten et M. Corthay, moniteur.

Le comité

échos du valais

La ronde des villages

Chermignon

Situation-Population

Le nom gracieux de Chermignon est d'origine gauloise celtique et signifierait torrent ou cours d'eau. Ce nom n'a pas subi de modifications au cours des siècles.

Située dans la louable contrée, cette commune entourée de Lens, Montana et Granges, comprend les villages et hameaux suivants : Chermignon-Haut, Chermignon-Bas, Ollon, Bans, une partie de Champsabé et de la station hôtelière de Crans-sur-Sierre.

Son territoire compte 500 ha au total. Les vignes occupent une superficie de 120 ha. Elles ont augmenté ces dernières années de 30 ha.



M. le président Gaston Barras, à gauche, en compagnie de M. Ephyse Rey, juge de commune.

Sa population, d'après le dernier recensement, est de 1.698 âmes en augmentation de 178 habitants durant les cinq dernières années, cela surtout à cause de l'important développement touristique de Crans. Des villages s'agrandissent également. De nombreuses maisons familiales se construisent chaque année.

La population de Chermignon vit surtout de la viticulture, du tourisme et de l'artisanat. L'élevage du bétail est en régression. Le désir de la plupart des jeunes est, après deux ans d'école secondaire, d'apprendre un métier et de pouvoir cultiver, en complément, un coin de vigne et de jardin.

ROUTES - ECOLES - EGLISES

Le remaniement parcellaire est impossible à cause de la proximité de Crans. Le prix des terrains est très variable suivant qu'il s'agit de place à bâtir ou non.

Routes : la route principale Sierre-Crans, à laquelle se joint celle de Granges, traverse notre commune du sud au nord. L'artère Chermignon-Lens a été inaugurée en 1964. Champsabé, autrefois isolé, est maintenant relié à Ollon par une route agricole qui sera bientôt entièrement goudronnée. Un service de cars réguliers existe entre Sierre-Chermignon-Crans, depuis 1946.

En ce qui concerne l'école, les élèves des villages peuvent suivre les classes primaires suivantes : 3 à Ollon ; 2 à Chermignon-Bas ; 3 à Chermignon-Haut et une école ménagère. Les écoliers de Crans et ceux qui font leur secondaire se rendent au centre scolaire du Haut-Plateau.

Au point de vue religieux, Crans fait partie de la paroisse de Montana. Chermignon possède une église paroissiale construite en 1952 et Ollon un rectorat récemment restauré.

HISTOIRE

Quant à son histoire, Chermignon possède très peu de documents, ayant fait partie jusqu'en 1904 de la grande commune de Lens. L'histoire de Lens est un peu la sienne. Toutefois, la tradition nous rapporte que Chermignon a été éprouvé vers 1640 par la peste. On raconte qu'après le chapel de midi, les fidèles ayant l'habitude de s'asseoir sur le « Banc de Place » virent passer un nuage noir et ne tardèrent pas à tomber les uns après les autres. Les nombreuses victimes — une soixantaine — furent ensevelies sur les lieux mêmes, d'où le nom de « Tombir ». Deux distributions de pain béni rappelaient cet événement :

la première au lieu même (pain blanc) le jour de Pâques, a été supprimée. La seconde, à la Saint-Georges (pain noir) a été maintenue et réunit chaque année toute la population et une grande foule d'étrangers. Le pain béni, est conservé en partie dans les maisons pour préserver des malheurs ou distribué au bétail lors de la montée à l'alpage.

Des tombeaux celtiques, romains et médiévaux ont été découverts, notamment à Ollon, ce qui prouve que les hameaux inférieurs ont été habités avant les hauts. Granges était leur paroisse. Plus tard on construisit des maisons dans les villages supérieurs et la population devint nomade. On montait ou descendait suivant les divers travaux de la vigne ou des champs. Le village restait entièrement vide et on organisait, par rotation, un système de guet ou surveillance contre les incendies et les voleurs (vouarda). Aujourd'hui, il n'y a plus guère que six familles qui démenagent encore.

L'esplanade des Briesses était, d'après M. V. Barras, une arène romaine. Les gradins qui se trouvent au nord de la route en témoignent.

FAMILLES

Parlons, pour terminer, de quelques noms de familles originaires de Chermignon.

Par ordre alphabétique nous trouvons d'abord :

Bagnoud : originaire d'Icogne et tirant son nom des bains.
Barras : ce nom vient de barrière. La famille Barras est très ancienne à Chermignon, déjà mentionnée en 1407. Elle a fourni de nombreux magistrats et des prêtres séculiers et réguliers.

Bonvin : du latin Bonivini. Famille très ancienne et très méritante.

Borgeat : cette famille est déjà mentionnée dans un document de 1286.

Clivaz : originaire de Saint-Maurice-de-Laques. Etablie à Chermignon vers 1820.

Cordonier : famille très ancienne figurant en 1457. Couturier également.

Duc : ressortissant, probablement, de Conthey ; avait déjà des représentants à Chermignon dès le milieu du XVI^e siècle.

Lagger : famille établie à Chermignon inférieur vers 1820.

Lamon : vers 1457, nous trouvons des Lamon à Chermignon.
Mittaz : nous voyons figurer ce nom vers 1417.
Mudry : ce nom a subi diverses modifications.
Pitteloud : famille établie à Chermignon inférieur vers 1895.
Pralong : venue d'Evolène, établie à

Chermignon inférieur en 1860.
Rey : famille très ancienne et très nombreuse, mentionnée vers 1300, a fourni de nombreux prêtres.
Robyr : mentionnée à Chermignon vers 1441.

Romailler : cette famille était établie à Chermignon vers 1547. Elle a donné plusieurs magistrats au district de Sierre.

PROBLEMES ET PROJETS

De son côté M. Gaston Barras, président de la commune, que nous avons rencontré avec M. Rey, nous a fait part des problèmes communaux. Il faut considérer qu'en fait la population qui se trouve sur le territoire de Chermignon augmente de 5.000 ou 6.000 habitants par l'effet des saisons touristiques. Sur le plateau de Crans, cette augmentation très importante se répercute sur les besoins de l'édilité. Ainsi la municipalité se préoccupe-t-elle d'augmenter les réserves d'eau potable en construisant un barrage à Tzan d'Er, barrage entrepris par les anciennes communes du Grand Lens ; d'assurer le service des égouts et de construire une usine d'incinération des ordures sur le plateau de Crans.

Il est ainsi remarquable de voir que les anciennes communes du Grand Lens, qui se sont séparées vers 1900, se réunissent aujourd'hui pour des œuvres d'utilité publique qu'elles ne peuvent entreprendre qu'en commun. Ainsi, le centre scolaire qui vient d'ouvrir ses portes. Si l'on peut s'étonner de cette division ancienne et de ce travail actuel en commun, il n'en reste pas moins vrai que la division du Grand Lens a eu pour effet de favoriser l'extension touristique du plateau de Crans. On constate, en effet, que chacune des communes y a créé des voies d'accès propres et en a favorisé, chacune pour sa part, le développement.

Pour répondre également aux vœux de la population répartie dans les différentes localités de la commune on s'est préoccupé d'ériger des chapelles et des églises afin d'assurer le service religieux. La chapelle de Crans se révèle trop petite et il est prévu d'en construire une plus grande qui sera desservie par le curé de Montana. Il y a trois prêtres au service de la communauté ; un recteur à Ollon, un curé pour les deux villages de Chermignon et un curé pour la paroisse de Montana et du plateau.

PARTICULARITES INTERESSANTES

La population tire ses ressources dans une proportion équilibrée pour un tiers de l'hôtellerie, un tiers de l'artisanat et un tiers du vignoble. Les entreprises de constructions et de transports sont, dans la commune, plus nombreuses que nulle part ailleurs.

Au sujet de l'administration communale, chaque conseiller est responsable d'un village, M. Prosper Bonvin, pour Ollon, M. Aloïs Barras, pour Chermignon, d'en Haut, et M. Amédée Duc, pour Crans, sous la haute surveillance du président, M. Gaston Barras.

La commune de Chermignon était autrefois un centre important de recrutement hôtelier. Il existait, en effet, une société locale d'employés d'hôtels où les gens de Chermignon se recommandaient et obtenaient des places dans toute l'Europe. Les principales familles qui ont de la sorte fait souche en Allemagne et en France, ont été notamment les familles Rey, Couturier et Duc.

On nous a également dit, avec une certaine pointe de fierté, que des noms



La maison bourgeoise, à Chermignon d'en Haut, qui vient d'être restaurée avec goût, avec au fronton saint Georges terrassant le dragon.

de famille ont des origines de haute extrace. Ainsi, le nom de Rey signifierait « roi » et cette interprétation est assez plausible puisque nous trouvons beaucoup de Duc. Cette haute origine paraît confirmée dans les faits car, à Monaco, un grand avocat originaire de Chermignon, Me Jean-Charles Rey, est l'époux d'une sœur de Son Altesse Sérénissime, le prince Rainier III. On raconte même qu'un citoyen de Chermignon, appelé Duc et qui vivait à Paris, était communément désigné par ses congénères, pour le distinguer des autres du même nom, par la périphrase : « Le Duc de Chermignon ». Il en acquit bientôt le titre et fut même présenté à des réceptions brillantes sous le joli vocable de « Duc de Chermignon ».

CONCLUSION

Les villages de Chermignon ne sont pas prêts de mourir. Au contraire, tous sont en bonne santé. Des nouvelles maisons sont en chantier dans chacun d'eux, ce qui est un signe réjouissant de l'attachement à la terre. L'emplacement

ment des villages sur le versant ensoleillé de la Louable Contrée est un site magnifique non seulement pour les étrangers, mais encore pour les gens du pays. Le Développement de Crans a apporté une grande aisance à la population et continue à l'entretenir. Disons enfin que l'administration communale mérite l'estime pour l'excellente gestion des affaires publiques et l'essor généreux qu'elle leur donne.

Me Paul FAVRE.

Fanfare municipale

CHIPPIS — Avec novembre et la neige qui se précipitent, l'année 66 va vers son déclin.

Nous saisissons cette occasion pour présenter ici nos félicitations et remerciements à notre valeureuse société de musique que tant de fois nous avons pu apprécier au cours des années.

En effet, auditeurs et amis de l'art, nous avons été choqués tout au long de l'année par vos aubades, concerts et nombreuses exécutions sur le plan profane et religieux. En toutes circonstances, la fanfare municipale fut présente et appréciée.

Les femmes au grand cœur

Il y a celles qui, n'ayant pas de soucis, s'en créent et s'ennuient. Il y a celles qui naviguent toujours entre deux chagrins d'amour. Et celles qui dramatisent, transformant un incident personnel en catastrophe nationale ! Enfin, il y a les femmes au grand cœur, celles à qui rien n'est épargné, celles qui subissent stoïquement, sans gémir, coups durs et revers. Ainsi la lectrice qui se confie à « Bouquet » et qui, malgré les pires vicissitudes que la vie lui a réservées, trouve moyen d'aider les autres...

Dans le même numéro de « Bouquet » (celui du 9 novembre) : 10 pages de mode nouvelle « sports d'hiver », en noir et en couleurs.

Les assurances sont des affaires de confiance



La Bâloise-Vie La Bâloise-Accidents

Agent général pour le canton du Valais :
René Métrailler,
14, avenue de la Gare, Sion

Nouvelliste du Rhône

ADMINISTRATION ET REDACTION : 1951 SION, rue de l'Industrie 15.
Tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. post. : 19 - 274 — REDACTIONS REGIONALES :
1870 MONTHEY, tél. (025) 4 12 38. 1890 SAINT-MAURICE, tél. (025) 3 64 83.
1920 MARTIGNY, tél. (026) 2 27 10 — 3960 SIERRE, tél. (027) 5 19 86 —
3900 BRIGUE, tél. (028) 3 10 77.

TARIF DES ABONNEMENTS : Suisse : 3 mois 13 francs ; 6 mois 24 francs ; 12 mois 45 francs — Etranger : demander les tarifs à l'administration — REGIE DES ANNONCES : Publicitas S.A., 1951 Sion, tél. (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny, tél. (026) 2 10 48 et à Brigue, tél. (028) 3 12 83. Succursales dans toute la Suisse — TARIF DES INSERTIONS : Annonces (le mm sur une colonne de 27 mm de larg.) : 18 ct. — Réclames (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.) : 65 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit ou pour composition difficile). — Réclames première page (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.) : 90 ct. — Mortuaires (le mm sur une colonne de 56 mm) : 45 ct. — La Rédaction et le Service de publicité déclinent toute responsabilité pour des erreurs dues à des transmissions téléphoniques. — Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus. — Directeur-Rédact. en chef resp. : André Luisier

échos du valais

La ronde des villages

MIEGE

Assis au sommet des vignes, écrasé de soleil, couvert de pampres, le village de Miège est l'oasis de la félicité. Si l'on juge son monde par les signes extérieurs de la richesse, il fait plus envie que pitié. Sa population est stable, en augmentation, certes, mais raisonnablement. Un léger fléchissement après la guerre a été compensé depuis. Le problème de beaucoup de villages en voie de désertion ou artificiellement retenu par des expédients dont le tourisme est le plus brillant n'a pas encore effleuré l'opinion. C'est un bon signe et Miège continue dans sa prospérité naturelle.

RESSOURCES

La vigne occupe le 70% du territoire communal. Elle assiege actuellement les derniers prés qui, demain, seront vivement retournés. Cet accroissement du vignoble portera dans deux ans la surface viticole à 90%. Les cépages suivent aussi la loi de la demande: les rouges accusent une sensible augmentation. Ils sont maintenant à quatre plants contre huit; ils seront demain à six contre huit. Par rapport à la population, qui est de 620 habitants, la vigne représente la plus grande surface par habitant du Valais. Cet essor réjouissant est marqué par des améliorations foncières qui ont été entreprises par les particuliers eux-mêmes, tels les consortages de routes et d'irrigation.

○ ○ ○ ○

La prairie et le cheptel, eux, sont en régression. Il y avait en 1945 500 pièces de bétail; il n'en reste que 120 qui représentent une économie de subsistance et non plus d'exploitation. De

EDILITE

Le village est aujourd'hui accessible par une route directe. Les lacets des anciennes, bucoliquement déroulées par les champs et les vignes, ont en somme repris leur fonction agricole. Le village est propre, asphalté, l'eau potable et d'irrigation préoccupent les autorités. Des captations seront en cours cet été; les égouts viendront raccordés au réseau collectif d'épurations de Noës.

Le Conseil se préoccupe également des écoles. Une halle de gymnastique et un terrain de sport vont être créés. Les emplacements ont déjà été acquis. L'église paroissiale, elle, sera restaurée; le projet de construction d'une nouvelle n'a pas été jugé nécessaire ni par les experts ni par les habitants. Les blocs locatifs relégués en périphérie ne sont pas souhaités. Ils sont envisagés sur le plan d'extension. Ce plan a également prévu des zones protégées: le bois de la Cretaz, le centre scolaire et le parc des sports qui servira de place de parc et de fête.



Le juge de commune que nous avons surpris en pleine fénaison, fumant, comme à l'accoutumée et comme il convient à sa charge, le calumet de la paix.

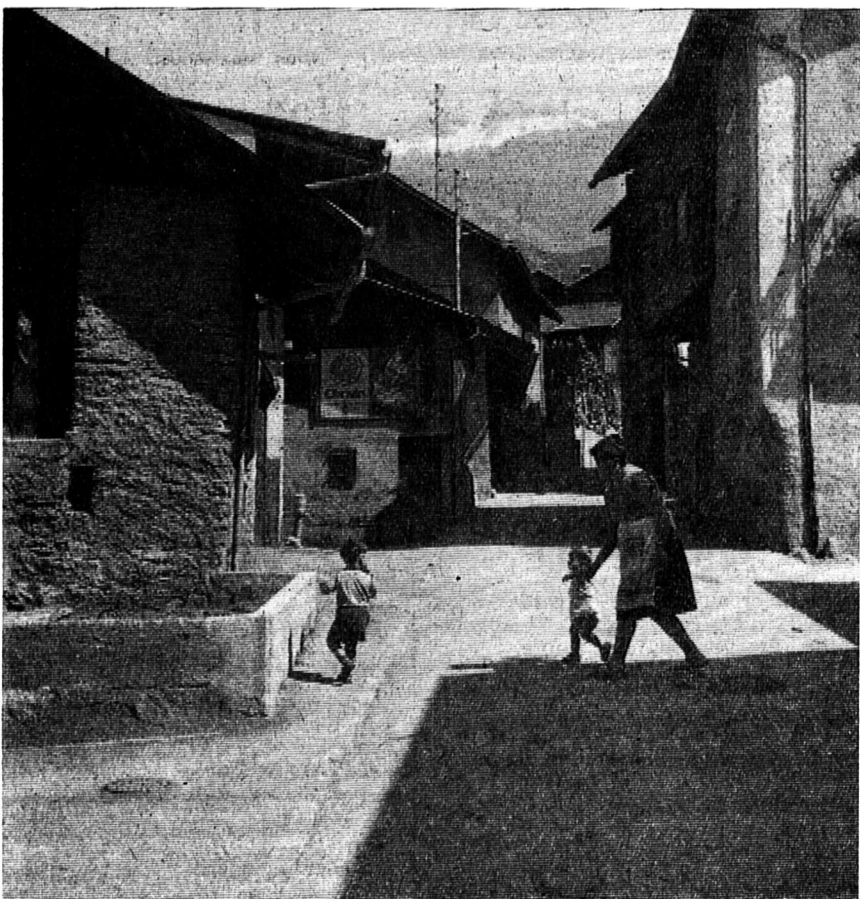
TRADITION ET AVENIR

La bourgeoisie et la commune ont le même conseil. Cent septante bourgeois sur deux cent cinq votants. La bourgeoisie, la plus grande de la contrée, comprend quatre membres au Conseil; elle possède deux mille toises de vigne et des «bans» de forêt, fête quatre solennités dont la Saint-Charles est la patronale. Les travaux communitaires sont divisés en quatre «coubles» commandés par un chef. Chacune travaille une année. La rotation est donc de quatre ans. La taille et le buttage sont faits par tous, chaque année.

○ ○ ○ ○

L'avenir est clair, comme le village et les maisons. Le climat exceptionnel. L'eau et le soleil mûrissent des grappes rutilantes. L'ensoleillement presque torride a fait appeler Miège La Calabre. Du temps où on y parlait l'allemand, le soleil tapait fort sur les crânes des Confédérés d'Outre-Raspille qui en répercutaient les coups, notamment dans la lutte pour l'eau. Ils sont aujourd'hui assimilés et civilisés. Mais le problème de l'eau reste toujours d'actualité. Rappelons à ce sujet que Georges Supersaxo fit le partage des eaux de la Raspille à raison de cinq bisses: un pour Varone, un pour Salquenen, un pour Miège, un pour Venhône et un pour Mollens et Randogne. Ce partage régit encore les communes. Miège a toutefois trouvé d'autres sources qui seront bienvenues et rafraichissantes et contribueront à plus de prospérité encore.

Me Paul Favre



Une ruelle typique du village, une de ces ruelles qui sont encore le paradis des enfants pour les cachettes et les trouvailles qu'elles procurent.

ce fait la laiterie modèle et encore récente devra cesser son activité et trouver une réaffectation. Les deux alpages de Merdesson et d'Ussey ont fusionné. La fabrication du fromage est interrompue.

○ ○ ○ ○

Les mayens sont ainsi revenus à leur solitude d'antan. Toutefois, ils se sont ouverts au tourisme, du moins aux projets touristiques avec cependant deux variantes, les alpages d'Aminona et de la Prilly qui sont possédés par les gens de Miège mais placés sous la juridiction de Mollens, formeront les super-stations de l'avenir, tandis que Cordonna, au-dessus du village, pourra devenir un emplacement résidentiel.

○ ○ ○ ○

L'usine — ainsi appelle-t-on l'Alusuisse — occupe une trentaine de Miégeois. Tous ont un complément de campagne. Ouvriers et terriens à la fois, les valeurs fondamentales sont conservées: le salaire est l'appoint. Sur le plan professionnel, ils sont justement appréciés pour leur endurance et leur rendement. La mollesse n'est pas encore la particularité des Miégeois, tant s'en faut. Leurs belles demeures et leurs vignes prospères ne sauraient être le fruit de la décadence.



Monsieur Max Clavien, le président de la commune, qui veut un village coquet, un vignoble bien desservi par des routes et un territoire ouvert au tourisme résidentiel.

SION ET LE CENTRE

Avec ceux de la classe 1906



Quelques contemporains.

SION — Les contemporains de la classe 1906 de Bramois se sont retrouvés dimanche pour bien marquer leur 60e anniversaire. Un repas en commun a été pris au café du Vieux Bisse, à Savièse. La bonne humeur a été de la partie tout au long de la journée. Les souvenirs se sont enchaî-

nés aux souvenirs. Pendant 60 ans il y a eu des faits, des histoires, des événements. Et cela fait plaisir de les évoquer, d'en discuter.

Ce fut une journée agréable et intéressante pour les alertes sexagénaires bramoisiens.

—g—

Promotions et nominations à la BCV 2 nouveaux fondés de pouvoirs

SION — Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration de la B.C.V. a procédé à diverses promotions statutaires et à trois nominations. Ont été promus au rang d'adjoints MM. Amacker Maurice, Duroux Gérard, Ferrez Jean, Gaillard Bernard et Pachoud André. Nous les félicitons et leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans cette belle profession.

M. Paul Emery, de l'agence de Sierre, a été nommé sous-chef de service, nous lui présentons également nos félicitations pour cet avancement à des charges plus importantes.

Dans cette même séance, les instances supérieures de la B.C.V. devaient nommer deux fondés de pouvoirs soit MM. Arthur Reichenbach et Georges Maret.

M. Arthur Reichenbach. S'il est une personne bien connue du personnel B.C.V. de tout le canton c'est bien M. Reichenbach, puisque mis à part quelques petits stages, en début de

carrière, dans d'autres services de la banque, il a pratiquement passé sa vie au Service des agences, dont il est le chef depuis 1955.

Service important s'il en est un, coordonnant le travail de toutes les agences et de tous les représentants, soit plus de 90 succursales.

M. Georges Maret. Les emprunts hypothécaires tiennent une place importante dans notre canton (325 millions, uniquement pour la B.C.V.) et M. Maret, ancien président de Sion, connaît ce délicat problème à fond, étant dans les cadres de ce service depuis de nombreuses années, et son chef depuis 1957. Ses connaissances et son contact facile, sa simplicité l'ont fait estimer de ses supérieurs et aimer de ses subordonnés et de la clientèle.

A ces deux nouveaux promus aux grades supérieurs de notre établissement financier cantonal vont nos vœux de succès et nos félicitations.

Tribunal cantonal

Accident mortel et subtilités linguistiques

Mardi matin, le Tribunal cantonal, présidé par Me René Spahr, a été le cadre de débats relatifs à un accident mortel de circulation.

Cette séance promettait d'être intéressante mais... elle était en allemand. Malheureusement, les subtilités juridiques de cette belle langue m'échappent et je suis obligée, pour ne pas commettre d'impair, de vous donner un résumé très bref de cette affaire.

Un piéton tué

En février 1966, sur la route cantonale sise au sud de Randogne, un piéton, M. Imboden, a été happé et tué par une automobile.

Le procureur haut-valaisan expose trois versions de l'accident: celle du conducteur du véhicule, chauffeur de taxi, celle de deux témoins et celle qui résulte d'une expertise. La victime était-elle, oui ou non, sur le passage

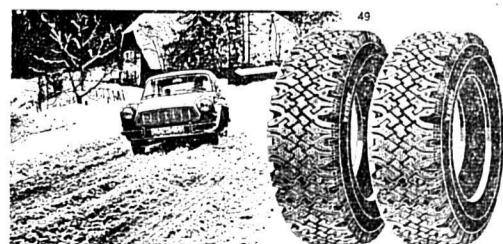
à piétons? Avancait-elle normalement ou a-t-elle reculé en apercevant l'automobile?

Me Hermann Bodenmann, défenseur du conducteur, controversé les faits retenus par le représentant du ministère public, met la négligence octroyée à son client au passif de la victime et plaide l'acquiescement.

Une brillante joute oratoire oppose le procureur, Me Summermatter, et la défense. Les arguments fusent rapides et cinglants, le ton monte.

Le tribunal donnera-t-il raison au représentant du ministère public qui requiert la confirmation du jugement de première instance, soit, une condamnation de 20 jours d'emprisonnement avec sursis et délai d'épreuve de 2 ans pour homicide par négligence ou suivra-t-il les conclusions de Me Bodenmann? Sa décision sera communiquée ultérieurement.

LC



Le verglas, la neige fraîche, tassée ou fondante

ne doivent plus vous effrayer. Roulez sur pneus à clous VEITH M+S/6 E (naturellement aux 4 roues) et vous traverserez l'hiver sereinement.

Pneu Veith S.A. Payerne - VU

Pneus VEITH - sécurité

HM HALLE AUX MEUBLES

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête SION : rue de la Dixence 9

En face de l'Ancien Hôpital.
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)
Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES

Tél. 2 57 30

tél. (021) 22 99 99

tél. (021) 22 07 55



*l'Élégance
et
le Confort*
de Bébé et de
la future Maman
c'est

Primenfance
MARTIGNY-VILLE
83, av. de la Gare

BON pour catalogue gratuit à adresser à PRIMENFANCE
6, place des Eaux-Vives, GENEVE

Nom _____ Adresse _____

Pour cause de cessation d'activité,
à vendre d'occasion,

TRAX A PNEUS

benne 1500 litres, machine en parfait état de marche.

Ecrire sous chiffre PA 40002, Publicitas, 1951 Sion.

P 40002 S

Importante maison d'appareils ménagers cherche pour son service après vente en Valais,

1 MONTEUR

Formation demandée: mécanicien ou électricien.

Nous offrons: place stable, bien rétribuée, ambiance de travail agréable. Voiture de service à disposition.

Nous demandons: personne capable, apte à prendre des responsabilités et aimant le contact avec la clientèle. Domicile région Martigny.

Faire offres écrites avec certificats, curriculum vitae et photo sous chiffre PS 43226 L, Publicitas 1002 Lausanne.

P 1224 L

Je serais acheteur d'une

parcelle de vigne

de 1000 à 2000 mètres, si possible de rouge, à Chamoson ou environs.

Ecrire sous chiffre PA 40036, à Publicitas, 1951 Sion.

P 40036 S

A vendre trax Caterpillar d'occasion,

CATERPILLAR 955 H

année 1963, très bien entretenu. Service après vente assuré. Renseignements aux heures des repas.

Tél. (027) 2 16 57.
Intermédiaire s'abstenir.



PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialement!

BANQUE ABRIBERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

A vendre dans les Mayens d'Arbaz,

terrain

pour chalets

Tél. (027) 2 42 22

P 39780 S

A vendre sur le territoire d'Ardon

vigne

en bordure de la route cantonale.

Tél. (022) 42 81 86 (GE).

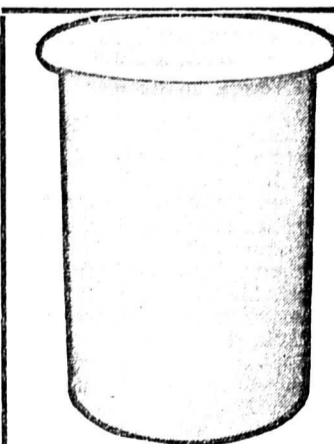
Fiat 600 D

1963, peu roulé. Etat de neuf.

Prix intéressant. Facilités de paiement.

Tél. (021) 61 47 74 (dès 19 h.)

P 410 S



Pensez plastique

Bac cylindrique de 50 à 700 litres.

BURNAND S. A.

46-48, av de Morges
LAUSANNE
Tél (021) 23 38 81

P 1979 L

OLLON

A vendre

maison d'habitation

comprenant 4 chambres, cuisine, salle de bain et dépendances.

Téléphoner au (025) 3 33 31, aux heures des repas.

Achète ou échange

Terrain ou chalet

station d'hiver, contre équivalent, bord de mer, 44 France.

Ecrire sous chiffre PA 52018 à Publicitas 1951 Sion.

P 18535 S

A vendre

FIAT 1100

Spéciale, 1961, moteur neuf, pneus à clous, ceintures de sécurité En parfait état

Faire offres à Cotture, chaussures, à 1928 Fully.

Tél. (026) 5 32 39.

P 40032 S

SAXON

A vendre pour cause majeure, à proximité de la gare, belle parcelle à bâtir de

2 136 m²

de terrain arborisé. Tout sur place. Prix avantageux.

S'adresser à Louis Favre, à Cugy-sur-Lausanne

P 17328 L

Jusqu'à épuisement du stock

POUSETTE

moderne, transformable en poussette relax, 217 fr.

"AU BERCEAU D'OR"

Sierre, 21, route du Simplon
Téléphone (027) 5 66 52

P 40015 S

Cherchons

une employée de maison

Entrée immédiate. Etrangère acceptée.

Pour tous renseignements téléphoner au No (026) 5 56 98.

P 40001 S

A louer à Saint-Maurice, à deux jeunes filles ou dames sérieuses,

2 chambres meublées

avec jouissance de la salle de bain et de la cuisine.

Faire offres écrites sous chiffre PA 40034, à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier achète

terrain grange ou chalet

bien situé, proche, ou dans station.

Faire offres détaillées par écrit sous chiffre PA 52016, à Publicitas, 1951 Sion.

Deux jeunes filles cherchent place comme

filles de salle

Pour saison d'hiver, dans stations valaisannes. Français et allemand.

Ecrire à Mlle Marie-Jeanne Cretton, Charrat.

A louer à Saint-Maurice, libre rapidement

local avec appartement

3 pièces attenantes. Artisans ou commerçants.

Force et eau installées, environ 30 m², 2 vitrines, appartement ancien rénové.

Loyer total mensuel, 300 fr.

Ecrire sous chiffre PA 40029 Publicitas 1951 Sion

Appartement

Je cherche à acheter à Martigny, appartement de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain, garage.

Faire offres détaillées sous chiffre PA 39952, Publicitas, 1951 Sion

P 39952 S

PERDU
entre Saxon et Tourtemagne,

une valise

Tél. (026) 6 25 19
P 18530 S

A vendre pour Peugeot,

2 pneus à neige

Veith 165 x 380 avec chaîne Cross Le tout, 80 fr.

S'adresser au No Tél. (027) 2 59 24, après 19 h.

P 40000 S

A vendre une

génisse

de 3 ans, portant pour le 2 décembre 1966. Taille 182 cm.

S'adresser chez M. Adolphe Dussieux 1966 Luc Ayent.

P 40012 S

Fiat 1800 B

1962, en très bon état, expertisée, échange, facilités.

Tél. (021) 61 47 74 dès 19 h.

P 410 L

Quinzaine du manteau



Le manteau de « Monsieur »
Grand chic Fr. 185.-

La Croisée SION

confection
Moix s.a.

Saas-Fee (VS)

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et garder deux petites filles. Bon salaire. Vie de famille. Entrée début décembre.

Fam. Theodul Bumann, boucherie City, 3906 Saas-Fee (Vs).

Tél (028) 4 86 24.

P 77509 S

ZERMATT

Couple d'hôteliers cherche pour le 1er décembre ou plus tôt

jeune fille

pour s'occuper de deux enfants de quatre et de sept ans (l'aînée allant à l'école). Chambre personnelle, congés réguliers, possibilité de skier.

Faire les offres à M. vom Endt, maison Cristallo, Zermatt, tél. (028) 7 78 16.

ZERMATT

On cherche une

cuisinière ou une employée de maison

dans un ménage de commerçant.

Bon gain. Congé régulier. Chambre à un lit avec douche.

Offres à : boulangerie-confiserie Biner, 3920 Zermatt. Tél. (028) 7 72 89.

P 77472 S

Grande action de skis

79 fr. 50 la paire Skis en frêne, arêtes acier, Kandahar.

Même modèle avec fixations double sécurité, 100 fr.

Envoi contre remboursement partout.

Aux Quatre Saisons, place du Midi, Sion.

Tél. (027) 2 47 44
P 113 S

La mécanique éprouvée, la construction résistante, la tenue de route sûre, la boîte à vitesse docile, les hautes performances et l'ingéniosité des coureurs sont à la base de ce palmarès. Les qua-

lités qui se sont confirmées dans autant de rallyes, se retrouvent également au fil de la route quotidienne. Et ainsi, c'est vous qui gagnez.

**Puisqu'elle a gagné 23 fois,
vous ne pouvez pas perdre**

Garage Imperia SA, rue du Léman, Martigny, tél. 2 18 97

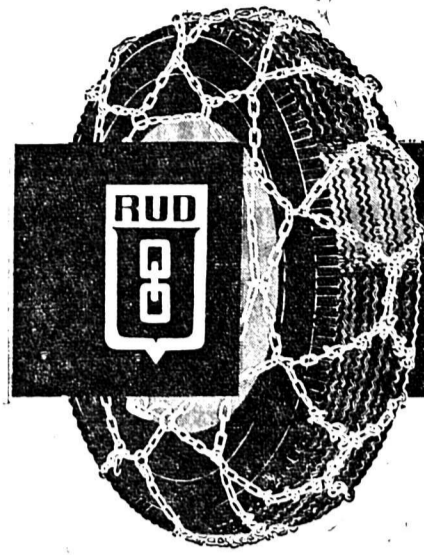


Moteur en aluminium à l'arrière, 42 CV, 875 cm³, arbre à cames en tête. Quatre vitesses synchronisées. Roues à suspension indépendante. Consommation 6-7 l. Vitesse max. 128 km/h. Lur.ette arrière ouvrante. 4/5 places.

Depuis fr. 6390.-

CHAMOIS-IMP
SUNBEAM

ROUTES

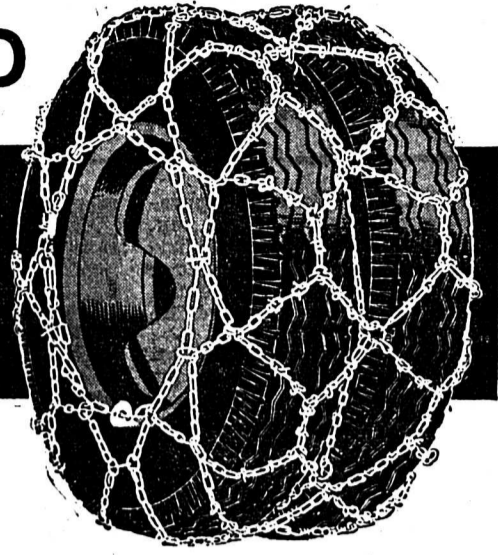


Grâce aux chaînes à neige RUD

35% d'augmentation de la vitesse en toute sécurité sur les routes d'hiver
72% d'accroissement d'utilisation de la force de traction sur neige et glace
51% de raccourcissement du chemin de freinage, sans dérapage latéral

Seule la chaîne à neige la mieux construite et de la meilleure qualité offre le maximum de sécurité en cas de danger

Sécurité + maniabilité = économie



Vente et démonstration :



Avenue de Midi Tél. (027) 2 10 21



Si...

vous devez payer une facture urgente d'hôpital ou de médecin et que vous ne disposez pas, dans le moment, de l'argent nécessaire, adressez-vous à la Banque Populaire Suisse. Depuis peu, elle accorde des crédits personnels sur des bases nouvelles et à des conditions avantageuses. Ces crédits sont également destinés à couvrir des frais d'achat, d'études, de voyage, etc. Votre demande sera examinée sans formalités compliquées. En quelques minutes, vous saurez si les fonds peuvent vous être versés. Pour des avances dépassant fr. 2.000.-, un décompte de salaire récent devra être présenté. Une grande banque vouant aussi ses soins au petit crédit, cela n'est-il pas sympathique et pratique. ?

Banque Populaire Suisse



Meubles neufs de fin de séries livrable du stock de la Coopérative du Meuble à des prix très avantageux

Profitez de notre offre valable jusqu'à épuisement des ces articles :

- 1 lot de couches à lattes 129.—
- 1 lot de matelas à ressorts. Par ensemble 186.—
- 1 lot de commodes la pièce 168.—
- 1 lot de lits d'enfants, avec matelas à 215.—
- 1 lot de commodes-layette en frêne clair à 19.—
- 1 lot de tabourets de cuisine, métal, rembourrés, la pièce 39.—
- 1 lot de chaises de cuisine, métal, rembourrées, la pièce 39.—

Et sur ces anciens prix nous accordons tout de même encore notre ristourne

COOP



Coopérative du meuble au sous-sol

75, rue de Genève, Lausanne. Téléphone (021) 25 74 22 P 747 Lz

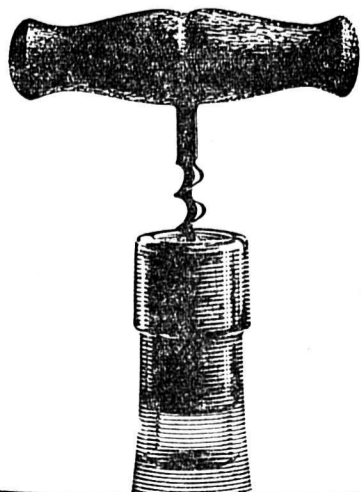
On cherche pour entrée immédiate ou à convenir

2 ferblantiers ou ferblantiers-appareilleurs

2 manœuvres

Entreprise Germanier et Défago, à Monthey. Tél. (025) 4 18 33 ou 4 20 14. P 40007 S

C'est bien meilleur avec un verre de vin



TELEVISION SUISSE ROMANDE

CHERCHE

UN LABORANT FILM

pour son laboratoire de développement film 16 mm inversible. Formation requise : photographe de laboratoire ou formation équivalente.

UN RADIO ELECTRICIEN

pour être formé en qualité d'opérateur image pour l'exploitation des équipements du studio. Place stable, travail intéressant et varié. Les candidats doivent être titulaires du certificat fédéral de capacité de radio électricien ou avoir une formation équivalente.

UN COORDONNATEUR DE PRODUCTION

pour un de ses services programme. Formation requise : diplôme d'une école commerciale, administrative ou formation équivalente, intérêt pour les problèmes d'organisation. Age : de 20 à 25 ans.

Les candidats de nationalité suisse doivent adresser leurs offres avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire au :

Service du personnel de la TELEVISION SUISSE ROMANDE, case postale 1211 GENEVE 8.

P 92606 X

A VENDRE

- Taunus 12 M, 1963, 69.000 km Fr. 3.000.—
 - Renault R 8, 1964, 39.000 km. Fr. 3.300.—
 - Morris 1100, 1966, 25.000 km. Fr. 5.800.—
- Tél. (027) 2 42 22. P 39780 S

A vendre deux magnifiques

chiens St-Bernard

2 mois et demi
Téléphoner au (025) 3 42 21 P 40005 S

Perdu, sur le parcours Martigny-Croix - Ravoire ancienne route de La Forclaz,

housse rouge
moteur camion

Prière de la rapporter, contre récompense, au garage des Dranses, Martigny-Croix.

Tél. (026) 2 30 23.

SERRURIERS QUALIFIES

seraient engagés dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise en pleine expansion à Monthey

Faire offres à serrurerie Woeffray, route de Collombey, 1870 Monthey Tél (025) 4 16 96 ou 4 16 97

P 40010 S

Vous avez l'intention de construire !

Nous construisons volontiers votre maison familiale ou les immeubles avec appartements en co-propriété.

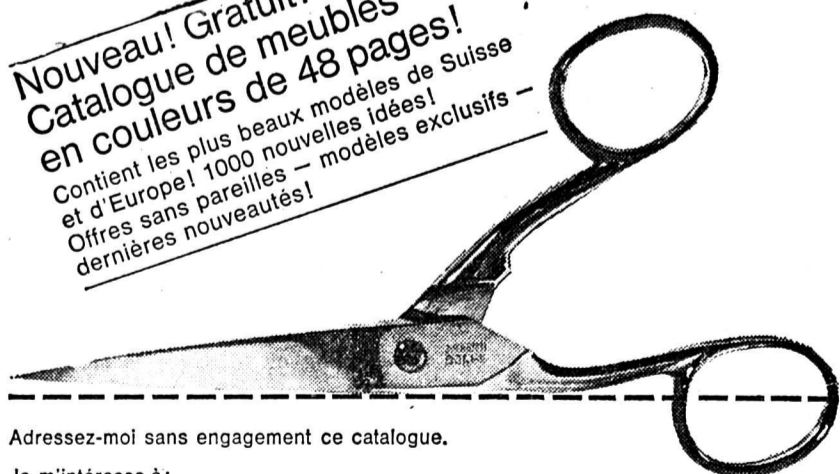
Garanties nécessaires : 20 p. 100 (min.)

Nous assurons une construction solide avec très bonne isolation. Seuls les intéressés sérieux qui disposent si possible déjà d'un terrain entre Brigue et Martigny, sont priés de s'adresser sous chiffre PA 39701, à Publicitas, 1951 Sion.

Occasion unique pour fiancés et amateurs de meubles!

GE-13

Nouveau! Gratuit! Catalogue de meubles en couleurs de 48 pages! Contient les plus beaux modèles de Suisse et d'Europe! 1000 nouvelles idées! Offres sans pareilles - modèles exclusifs - dernières nouveautés!



Adressez-moi sans engagement ce catalogue.

Je m'intéresse à: _____

Nom: _____

Rue: _____

Numéro post. et lieu: _____



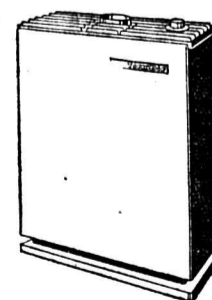
Fabrique de meubles et agencement d'intérieur. A. GERTSCHEN FILS SA Fabrique à Naters

Grandes expositions à Martigny 026 2 27 94 à Brigue 028 3 10 55

A. GERTSCHEN FILS SA

VAMPIR

Information et prospectus pour calos et installations automatiques avec pompes et citernes



Calorifères à mazout
sortie de la fumée vers le haut
brûleur super-économique à faible tirage

Agence générale: **DIETHELM & Cie S. A. - ZURICH**
Tél. (051) 25 55 50

Plus de 25 DEPOSITAIRES VAMPIR dans tout le Valais

Ofa 11 286 03 Z

échos du valais

Une station pilote d'épuration des eaux

CONTHEY — Le problème de l'épuration des eaux reste à l'ordre du jour. C'est la grande préoccupation des autorités tant fédérales, cantonales, que communales. Des projets sont à l'étude, quelques communes ont déjà réalisé d'importants travaux.

Les bonnes volontés ne font pas défaut, les idées sont multiples et diverses, mais ces réalisations se chiffrent par des centaines et des centaines de mille francs, si ce ne sont pas des millions. A notre époque de resserrement de crédits, de difficultés à trouver des capitaux, les autorités hésitent à mettre en chantier les travaux qui deviennent pourtant indispensables. A cet égard, il se pose une question : y a-t-il un programme de réalisation pour le canton, lors de la session du Grand Conseil qui débute le 14 novembre prochain. Les projets de plusieurs communes seront soumis à la haute assemblée. C'est dire que, malgré tout, l'on démarre. Des études ont été faites pour d'importants secteurs du canton.



UNE STATION PILOTE

Elle fonctionne à Châteauneuf. L'ingénieur Zambaz a présenté les installations à MM. Hubert, chef du service génie sanitaire de l'Etat du Valais, le dr Périard, du laboratoire cantonal, André Valentini, président de la commune de Conthey et trois membres du conseil communal. Le Conseiller d'Etat Arthur Bender devait participer à cette assemblée mais il fut retenu par d'autres obligations.

Le principe de ce système d'épuration remonte à 50 ans. Il a été amélioré et actuellement les études sont terminées.

Cette station a été exposée pour la première fois dans notre pays lors de l'exposition Pro Aqua à Bâle. Elle fonctionne à Châteauneuf et elle sert à établir des tests et des démonstrations aux autorités intéressées.

QUELQUES CONSIDERATIONS

1) La station en question est un système monobloc qui, dans le cadre des épurations des eaux de notre

canton peut parfaitement convenir pour les petites agglomérations comme pour celles plus importantes. 2) Il est prévu de construire ces stations dans notre canton, ce qui sera un avantage certain pour l'économie cantonale. 3) Une équipe volante sera mise sur pied pour assurer l'entretien de ces installations.

QUELQUES DONNEES TECHNIQUES

Cette station d'épuration est un monobloc avec un seul bassin. Elle comprend une grille d'entrée, un désableur profond, un bassin proprement dit dans lequel fonctionne une turbine. Sur le pourtour de ce bassin, la décantation se fait.

La station, construite en métal, est prévue pour les besoins de 50 à 1.000 habitants. Pour une population de plus de 1.000 habitants, c'est une construction en béton. C'est peut-être la formule d'épuration de demain.

— gé —

DE VALERE A TOURBILLON

Une lettre précieuse

Les vrais amis, vous font apprécier les heures claires de la vie. Et vous aident aussi à « digérer » les autres moments où tout ne marche pas sur des roulettes...

J'ai plaisir à vous donner connaissance du message d'un ami valaisan, qui s'est « expatrié » pour les lointains pays de mission, estimant — avec raison sans doute — qu'il est plus utile là-bas, qu'au pays natal.

L'auteur de cette missive, est le Frère Cyrille Morard, originaire d'Agent et actuellement missionnaire en Tanzanie.

Pour ne pas déplorer son style charmant et plein d'humour, je lui cède la place :

« Me voici enfin. Je vous avais promis de mes nouvelles. Si elles se sont faites attendre, n'oubliez pas qu'Agent est voisin de Berne, et sans le vouloir on en subit les conséquences... »

« Je puis vous dire que dans ma nouvelle mission tout va bien. Il y a certes une différence avec mon ancienne mission aux Seychelles, mais je ne me repents pas d'être venu ici. La Providence a voulu que je vienne dans cette nouvelle mission et je constate que je suis à la place où Dieu me veut. Des difficultés il y en eut au début, c'est vrai : me familiariser avec une nouvelle tribu, langue différente de la précédente. Mais, avec ma « tête dure » de Valaisan, on arrive à surmonter tous les pépins... »

« ...Du travail, il y en a par dessus la tête. J'ai terminé les plans pour une manufacture de café. Nous pourrions ainsi traiter 400 sacs de notre café. Terminé aussi les plans pour un bloc sanitaire attenant à la maison. Fini aussi un plan pour une maison des Sœurs, elles y habiteront, en attendant qu'un couvent puisse leur être construit. Trois de ces Sœurs viennent de Suisse. »

« Ma tribu est très religieuse. Nos nouveaux amis, aiment et apprécient le dévouement des Capucins. »

« Nous avons un couvent de Frères capucins, 8 pour le moment, et ça marche bien. Nous sommes dans une paroisse de 8000 catholiques et chaque semaine 4000 communions, c'est beau. »

« J'ai aussi des apprentis. Je voudrais réunir beaucoup plus de ces gars qui sont sympathiques et ouvrir une école de métiers. Mais où prendre le temps et... l'argent, d'autant plus que pour le moment je suis seul à la tâche. Voilà, si vous aviez un garçon dans la famille, il aurait sa place ici... »

Bien sûr, je n'ai pu entrer dans les détails de ce message. Il n'en reste pas moins que les extraits relevés, vous donneront une image plus précise de la vie de nos missionnaires, des besoins chaque jour plus urgents et qu'il conviendrait de résoudre pour aider mieux que nous le faisons nos « envoyés spéciaux » d'Outre-mer.

Il est certain que le départ de nouveaux missionnaires laïcs — je pense en particulier aux jeunes qui terminent leur apprentissage — aiderait avantageusement nos amis œuvrant dans la vigne du Seigneur. Je serais heureux que cet appel soit entendu et que le recrutement de jeunes laïcs disposés à sacrifier deux ou trois ans de leur vie sous les ordres de nos Pères et Frères dispersés dans le vaste monde de la conquête chrétienne, puisse se faire sur une plus large échelle que jusqu'ici. Il reste encore du pain sur la planche pour que l'appel du Seigneur soit entendu ! Et surtout réalisé...



M. Hubert donne des renseignements aux invités.

L'U.V.V. et le prix des vendanges

Lors de l'assemblée d'automne tenue à Sion le 28 septembre 1966, l'Union valaisanne des viticulteurs avait protesté contre les prix des vendanges imposés aux producteurs par le commerce. Un communiqué remis à la presse faisait état du mécontentement des vignerons. Ces derniers s'élevaient vertement contre la violation, à leurs dépens, de l'accord sur la formation des prix. Les vignerons n'ont obtenu cette année encore, qu'une partie de leur dû. C'est près de frs 10.— par cent kilos de vendange que l'on soustrait à la production. Tout espoir n'est cependant pas perdu pour les vignerons. Les

prix peuvent encore être revalorisés. En effet, l'accord sur la formation des prix prévoit que ceux-ci sont fixés avant les vendanges en tenant compte des prévisions de récolte.

Ces prix peuvent cependant être ajustés après la publication des enquêtes officielles. Une qualité exceptionnelle, une quantité faible, préchent en faveur d'un ajustement sensible des prix. Tous ces problèmes, y compris le prix de la Dôle, ont été débattus lors de l'assemblée extraordinaire que l'U.V.V. a tenu le mardi 8 novembre 1966, à 19 heures, au buffet CFF, à Sion.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 7 au mercredi 16 nov.
Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines
Le fameux film aux gags les plus fous, jamais le public n'aura tant ri depuis dix ans.
Faveurs suspendues
Prix des places imposés : Fr. 3.50, 4.— et 5.—
Parlé français - 16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du mardi 8 au dimanche 13 novembre
Vinetou, la révolte des Apaches
avec Lex Barker, Pierre Brice et Marie Versini
Un western gigantesque
Parlé français - 16 ans révolus
Scope - couleurs

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 9 au dimanche 13 nov.
Mitchell Gordon et Chelo Alonso, dans
Maciste, dans l'enfer du cyclope
La sensation des sensations...
Parlé français - 16 ans révolus
Scope - couleurs

★ Martigny - Etoile ★

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus.
Une histoire d'espionnage sans précédent

★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - 18 ans révolus.
Dans le plus pur style James Bond
L'homme d'Istanbul
avec Horst Buchholz et Sylva Koshina

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
Merveilleuse Angélique
(Le chemin de Versailles)

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir RELACHE
Samedi et dimanche
16 ans révolus
La charge des rebelles

★ Fully - Michel ★

Mercredi 9 - 16 ans révolus.
De l'espionnage... Du rire...
Doubles masques et agents doubles
Dès vendredi 11 - 16 ans révolus
Dans la plus pure tradition du western
La dernière chevauchée vers Santa-Cruz

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 10 - 16 ans révolus.
Doubles masques et agents doubles
Dès vendredi 11 - 16 ans révolus.
La grosse caisse

★ St-Maurice - Roxy ★

Mercredi et jeudi à 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30
Jean-Claude Brialy, Sophie Daumier, Louis de Funès et Michel Serrault, dans
Carambolages
Le film aux situations rocambolesques ! On rit. On s'amuse.

★ Monthey - Montheolo ★

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus.
Au Maroc, à l'aventure

★ Monthey - Plaza ★

Jusqu'à dimanche 13 - 16 ans révolus.
John Kitzmiller, Mylène Demongeot et Juliette Gréco, dans

La case de l'oncle Tom
Un splendide et exaltant spectacle de G. Radvanyi
Deux heures et demie de spectacle
Scope - couleurs

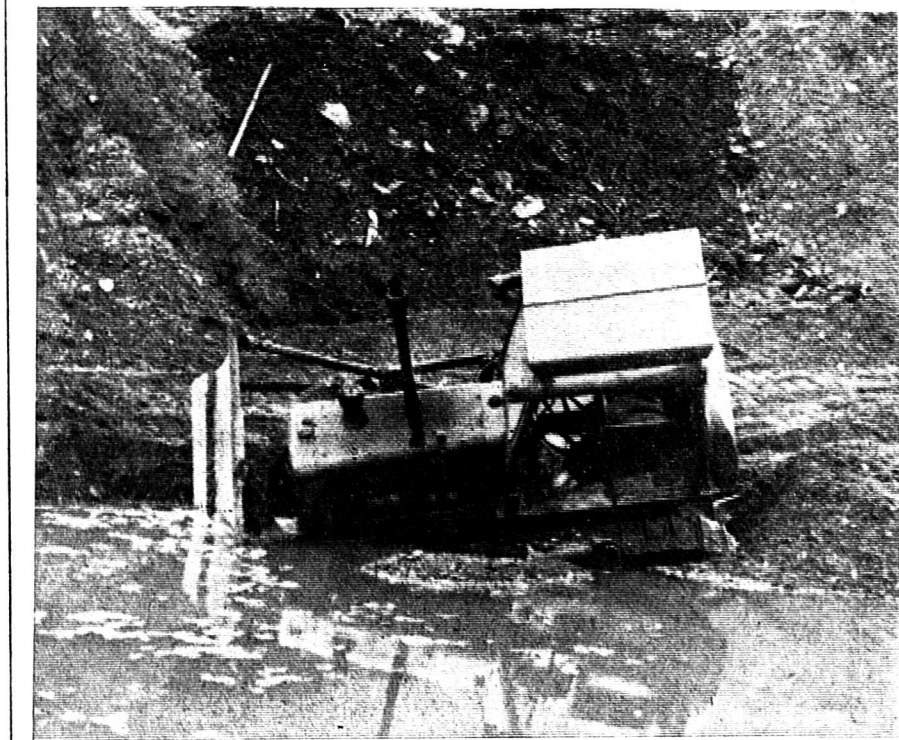
★ Troistorrents-Forum ★

Samedi et dimanche à 20 h. 30
Un spectacle comme vous n'en avez encore jamais vu !
« La chute de l'empire romain »

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.
Un fantastique film d'aventures
La proie nue
avec Cornel Wilde et Ken Gamper

Un trax s'est embourbé



SION — Des travaux de fouilles sont actuellement en cours sur la bordure de la rue de l'Industrie.

Au fur et à mesure que les matériaux sont enlevés, la nappe d'eau apparaît. Hier, un trax qui travaillait à l'intérieur de la fouille s'enfonça subitement et se coucha sur le côté.

Un peintre valaisan perd 30 toiles à Florence

SION — Le peintre et sculpteur valaisan Jacques Burrus, de St-Léonard, près de Sion, figure parmi les sinistrés des récentes inondations qui dévastèrent la ville de Florence. Le jeune artiste, actuellement en Suisse, avait gardé son domicile dans la ville italienne, à la via Guicciardini, non loin du Ponte Vecchio. Il y avait laissé une trentaine de toiles entreposées dans l'un des sous-sols de l'immeuble. Une communication de Florence vient de lui apprendre que le bâtiment a été envahi par les éléments déchaînés et que toutes ses toiles sont recouvertes par plusieurs mètres de boue.

échos du valais

Au collège «Sainte-Marie des Anges» à Sion Retraite à cœur ouvert

Jeune homme, mon ami, tu as lu le titre, pousse ta curiosité jusqu'au bout, je te fais part d'une expérience vécue par les filles, tes amies.

Jeune fille, mon amie, un même idéal nous lie, alors ces quelques lignes t'inventeront peut-être à faire comme moi.

Vous les adultes, responsables de notre éducation, écoutez cette expérience que nous avons faites; faites-nous confiance: il y a encore des braves filles, aidez-nous et comprenez-nous.

Les élèves de troisième, de quatrième et de cinquième, de notre collège, en trois équipes différentes, sont montées, au début de l'année scolaire, vivre trois jours, loin du monde et près de Dieu.

Pour cette expérience, la première de ce genre tentée au collège Sainte-Marie des Anges, Mlle Bruttin, notre directrice, soucieuse du bien et de l'épanouissement des élèves, avait dialogué des mois à l'avance avec le Père Bernard Bitschnau, Msc, professeur à Châtel-St-Denis, sur la manière dont l'expérience pouvait être tentée au collège avec les filles de 13 à 17 ans. Dès la reprise des cours en septembre, le Père avait pris contact avec chaque classe pour une préparation immédiate. Les professeurs, titulaires de classes, étaient sollicités pour être dans le coup.

Eh voilà, après tous ces préparatifs il valait la peine de tenter l'expérience.

A quelques minutes de Vernamiège, à l'orée d'une forêt de mélèzes, l'Inalp, œuvre de Monsieur le chanoine de Preux, accueille dans un cadre reposant toutes mes camarades et moi-même montées pleines de bonne volonté. Mais, il faut le dire, malgré tout, nous étions assez sceptiques: l'idée de prier, de vivre dans le silence, nous apparaissait trop austère. Mais, dès le premier soir, toutes ces appréhensions disparaissent pour céder la place à une joie profonde, un désir de propager le bonheur autour de soi, de respecter les opinions de ses compagnes, de mieux connaître chacune avec ses qualités et ses défauts. Plus d'une a compris que le véritable bonheur ne se gagne que par l'oubli de soi pour se donner entièrement à son prochain. Saint Exupéry disait à ce propos: «A travers l'homme je respecte Dieu.»

Si les heures de silence ont été très

Emouvantes funérailles

NATERS — Hier, la population de Naters a fait d'émouvantes funérailles à M. Albert Salzmänn dont on sait qu'il perdit la vie en allant à la recherche de ses chèvres sur les hauteurs environnantes de la localité. Nombreuses étaient les personnes qui avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure M. Salzmänn que l'on regrette dans les environs pour son caractère agréable et son amour de la terre. Toujours prêt à rendre service, il ne comptait que des amis dans son entourage où il faisait profiter chacun de ses connaissances agricoles. Membre de la société nateroise de St-Jacob, cette dernière était représentée par une importante délégation aux funérailles. Nous présentons à la famille nos condoléances sincères.

Le Furka-Oberalp de nouveau en exploitation

BRIBUE — La direction du chemin de fer Furka-Oberalp annonce que le trafic a repris mardi après-midi à 15 h sur le tronçon Andermatt - Disentis.

En un jour, faites pousser un jardin dans votre hall!

C'est un miracle que vous réaliserez sans peine en choisissant un décor «feuillages» dans les prestigieuses collections des marchands de papiers peints. Vous goûterez ainsi chez vous, tout au long de l'année, la fraîcheur reposante d'une tonnelle.

Prestige du Papier peint

Un camion en fâcheuse posture



SION — Un camion citerne de l'entreprise Videsa était occupé à effectuer des vidanges de canalisations au Grand-Pont, non loin de la Maison de Ville. A un moment donné, le conducteur recula son véhicule dans la petite ruelle sise entre l'Hôtel de Ville et le « Café du Gd-Pont ».

Le poids lourd passa sur l'ouverture d'un regard de collecteur qui s'affaissa faisant pencher le lourd véhicule qui se coucha sur le côté. La circulation a été quelque peu perturbée. Il a fallu faire appel à un trax-élévateur pour sortir le poids lourd de sa fâcheuse position.

Une retraitante: JF.

HAUT-VALAIS

Les chefs OJ Haut-Valaisiens se sont réunis

BRIGUE — C'est sous la présidence de M. Hermann Dulio, responsable de l'organisation OJ pour le Haut-Valais, que se sont réunis les chefs OJ du Haut-Pays afin de préparer le programme de la saison hivernale. 11 clubs étaient représentés par 28 délégués. Cette intéressante participation a permis aux responsables de faire du bon travail en vue de la prochaine participation des jeunes skieurs de la région aux différents concours qui seront organisés à leur intention.

Un temps printanier

BRIGUE — Après les bourrasques de neige qui ont été enregistrées ces derniers jours, c'est avec satisfaction que le Haut-Valais peut actuellement jouir d'un véritable temps printanier. La neige qui s'était accumulée en plaine eut tôt fait de disparaître sous l'effet du foehn qui souffle sans interruption depuis plusieurs heures déjà. C'est tout ça de pris à l'hiver se disent les indigènes devant cette agréable situation atmosphérique.

Un trop précoce «homme d'affaires»

BRIGUE — Le fait qu'un jeune homme de 14 ans, déguisé en prêtre, ait réussi à tromper la confiance d'innombrables personnes dans la zone frontalière et tout particulièrement à Domodossola, est l'objet de nombreux commentaires dans cette dernière localité. Cet adolescent semble y avoir trouvé un terrain propice pour s'adonner à une lucrative mais peu recommandable activité qui consistait à se faire passer pour le représentant d'une confrérie religieuse ou d'une institution de bonnes œuvres afin d'obtenir de l'argent de plusieurs personnes. Franco Merlo, né en 1952, réussit de cette façon à se faire un beau magot sur le dos de gens crédules. Malheureusement pour lui, ses nombreux « exploits » furent bientôt interceptés par la police qui eu vent de l'affaire et qui s'empressa de « mettre à l'ombre » ce précoce « homme d'affaires ». Il devra répondre de ses actes devant la justice des mineurs.

Ludo.

LE PREMIER DOCTORAT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE A UN VALAISAN

M. Hagmann, de Graechen, a soutenu une thèse de sociologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne. C'est dans la salle du Sénat, au Palais de Rumine, que la séance s'est déroulée, lundi après-midi, devant un auditoire de professeurs et d'étudiants.

Les professeurs Biaudet et Jaccard accompagnaient le professeur Rieben de la faculté. M. le professeur Alfred Sauvy, du Collège de France, fit l'honneur d'une intervention très appréciée.

Le « Nouvelliste du Rhône » est heureux de présenter à M. le Dr Hagmann ses félicitations et vœux de belle carrière avec un brin d'espoir que le Valais pourra profiter de sa science.

Un wagon explose à BRIGUE Quatre employés blessés

BRIGUE — Lundi soir, des employés de la gare de Brigue constatèrent qu'un wagon — dans lequel on renferme les ordures — commençait à brûler. Immédiatement alertés, les pompiers de la gare intervinrent avec une lance afin d'éteindre ce début de sinistre. Or, au moment où leur action se terminait avec succès, une forte déflagration se fit entendre et blessa quatre cheminots qui avaient participé à l'extinction. Il s'agit de MM. Dionis Minnig, chef du triage, Oswald Lauwiner, chef de manœuvre, Meinrad Imhof et Otto Salzmänn, ouvriers. Ils furent immédiatement transportés à l'hôpital de Brigue pour différentes brûlures. M. Minnig a pu rejoindre son domicile le soir mé-

me, mais les trois autres blessés sont l'objet de soins attentifs de la part des sanitaires de l'établissement hospitalier. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que leur état n'inspire pas de sérieuses inquiétudes.

QUE S'EST-IL PASSE ?

Une enquête établie a permis de constater que ce wagon spécial renfermait également des sachets de carbure. Ce que, vraisemblablement, les pompiers devaient ignorer. Or, ce carbure mouillé dégagea des gaz d'acétylène qui — renfermés dans le véhicule couvert — s'y accumulèrent pour provoquer l'explosion finale, entendue bien loin à la ronde.

Mademoiselle Clémentine ARLETTAZ

ont le profond chagrin de faire part du décès de
Madame et Monsieur Eugène FUSAY-ARLETTAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Fully;
Monsieur et Madame Rémy COPT-MONNAY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully;
Madame et Monsieur Armand GAY-COPT et leur fils, à Fully;
Monsieur André COPT, à Fully;
Madame veuve Léonce ARLETTAZ-DORSAZ et ses enfants, à Fully;
Madame veuve Gustave ARLETTAZ-LEGER et ses enfants, à Fully;
Monsieur et Madame Hermann ARLETTAZ-TERRETTAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Fully, Vens, Vétroz et Leytron;
Monsieur et Madame Eloi ARLETTAZ-DORSAZ et leurs enfants, à Fully; ainsi que les familles parentes et alliées ARLETTAZ, DORSAZ, BENDER, BRUCHEZ, RODUIT, GRANGES, CARRON et TARAMARCAZ

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Clémentine ARLETTAZ

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine et marraine, que Dieu a rappelée à Lui à l'âge de 72 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le jeudi 10 novembre 1966 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame veuve Antoine BEL, à Martigny

Madame veuve Antoine BEL, à Martigny (France);
Madame Jeanne CHASSOT-TORNAY, à Bulle;
Monsieur et Madame Ulysse TORNAY-CERISE et leurs filles, à Martigny;
Monsieur et Madame Alphonse TORNAY-SAUTHIER et leurs filles, à Martigny;
La famille de Madame veuve Antoine BEL, en France;
Madame veuve Denis TORNAY-CANTIN, à Pont-Rouge (Québec);
Monsieur Léonce DUAY, à Somlaproz-Orsières;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Cyrille TORNAY

leur cher beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu le 8 novembre 1966 à Martigny dans sa 54e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny le jeudi 10 novembre 1966 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE COMITE DU GROUPE VALAIS DES ENTREPRISES DE CARRELAGES ET REVETEMENTS

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame François GENOLET

mère de M. Simon Genolet, membre du conseil d'administration de Carrelages et Revêtements Sion S.A.

Les obsèques auxquelles les membres sont priés d'assister ont lieu ce matin mercredi 9 novembre à 10 heures, à Hérémence.

P 40109 S

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Léonce COMBY

à Martigny

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa cruelle épreuve par leur présence, leurs messages et leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Martigny, Sion le 8 novembre 1966.

La classe 1921 de Fully

a le profond regret de faire part du décès de

Marcel RODUIT

Pour l'ensevelissement s'en référer à l'avis de la famille.

Madame Henri GALLAY-CORMINBŒUF et sa fille Marie-Thérèse, à Martigny;

Monsieur et Madame Bernard GALLAY-MORARD et leurs enfants Philippe, Michel, Stéphane et Chantal, à Martigny;
Madame et Monsieur Francis ANKER-GALLAY, à Genève;
Madame et Monsieur André CHARLES-GALLAY et leur fille Christiane, à Genève;
Mademoiselle Louisa GALLAY, à Massongex;
Madame veuve Suzanne GALLAY et ses enfants, à Massongex, Monthey, Aigle, Genève et Peseux;
Monsieur et Madame Florian CORMINBŒUF et leurs enfants à Naters;
Monsieur et Madame Léo CORMINBŒUF et leurs enfants, à Brigue;
Monsieur et Madame Eugène CORMINBŒUF et leurs enfants à Fribourg;
Monsieur et Madame Arthur GERTSCHEN-CORMINBŒUF et leurs enfants, à Berne;
Madame veuve Jeanne EGGEL-CORMINBŒUF, à Naters;
ainsi que les familles parentes et alliées GALLAY, SAILLEN, MONNAY, PERRAUDIN, BARMAN, RUPPEN, JULLIER, JACQUIER et POT, ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri GALLAY horloger

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, décédé le 7 novembre 1966, dans sa 65e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu ce matin 9 novembre, à 10 h., à Martigny. Domicile mortuaire: bâtiment de l'hôtel du Rhône.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

LA FRANCE NUIT A LA PAIX DU VIETNAM

Il meurt empalé

WINTERTHOUR — M. Albert Murri, né en 1909 habitant Feiben (TG), était occupé mardi sur un chantier de Winterthour. Alors qu'il s'engageait sur un échafaudage provisoire, celui-ci se brisa et M. Murri fut précipité à terre. Il tomba d'une hauteur de un mètre, il fut atteint par un fer de béton armé qui lui transperça l'estomac. Il est décédé durant son transport à l'hôpital.

LONDRES — Il faut espérer que la prochaine visite à Moscou de M. George Brown permettra à la Grande-Bretagne et à l'URSS — co-présidentes de la conférence de Genève — de trouver les moyens d'aboutir à une solution négociée du conflit au Vietnam, a déclaré hier après-midi M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant

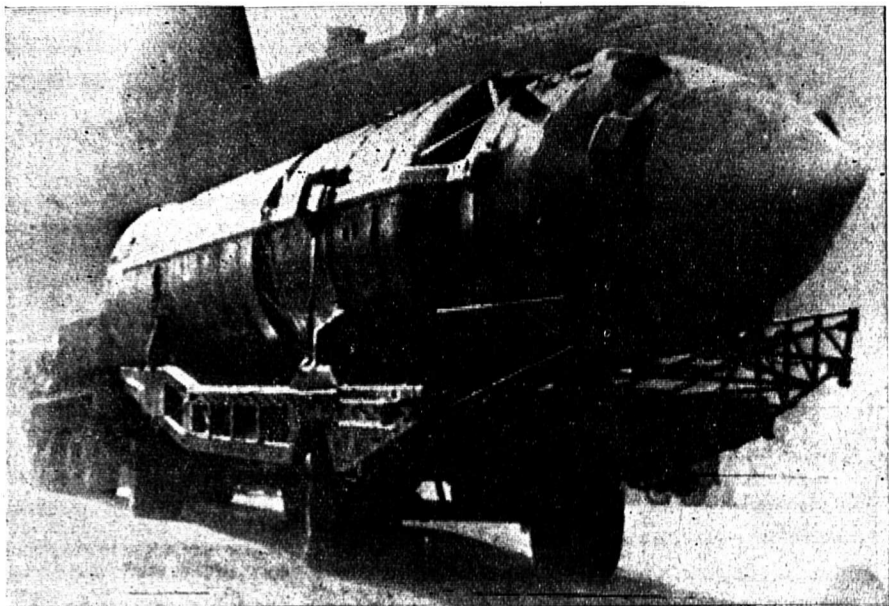
des Etats-Unis, au cours d'une conférence de presse. L'envoyé spécial du président Johnson, qui avait auparavant conféré successivement avec le secrétaire au Foreign Office et le premier ministre, M. Harold Wilson, a ajouté qu'il était encourageant de constater que les dirigeants soviétiques, en invitant M. Brown à Moscou, étaient prêts à discuter du problème du Vietnam.

des Etats-Unis ne fait que retarder le jour de la paix et rendre Hanoi encore plus intransigeant. Il a exprimé l'espoir que le gouvernement soviétique — dont l'influence a augmenté à Hanoi ces derniers temps — réussira à convaincre les dirigeants nord-vietnamiens qu'ils ont tort de croire que, sous la pression de l'opi-

nion publique américaine, Washington relâchera ses efforts au Sud-Vietnam.

Rejetant enfin toute idée d'une nouvelle « escalade » au Vietnam, M. Harriman a souligné que les sept chefs de gouvernement réunis à Manille avaient mis l'accent sur la nécessité d'une pacification rapide au Sud-Vietnam.

On ne les avait jamais vues



C'est à l'intérieur de ces énormes cylindres que se cachent les fusées secrètes soviétiques. Pour la première fois on a pu voir, dans un défilé sur la Place Rouge, ces armes que l'Union soviétique prétend infaillibles. Elles sont destinées à atteindre des missiles se dirigeant sur le pays.

M. Harriman a déclaré d'autre part que le président Johnson était prêt à examiner la possibilité d'une « pause » dans les bombardements américains du Nord-Vietnam, mais a ajouté : « Le président ne saurait prendre une telle décision à moins d'avoir des assurances — publiques ou privées — qu'Hanoi est prêt à son tour à répondre par un geste ». Le Nord-Vietnam a profité de la dernière pause pour accroître les envois de matériel militaire au Sud-Vietnam et pour renforcer son potentiel militaire.

M. Harriman a affirmé, à ce propos, que « la demande, émanant d'Europe, d'action unilatérale de la part

Hold-up de 29000 fr.

Lucerne — La poste d'Emmen, dans la banlieue de Lucerne, a été l'objet d'une audacieuse agression, mardi soir. Un inconnu s'y est présenté à 18 h 30, criant : « Ne bougez pas », un pistolet à la main. Le voleur était vêtu d'une combinaison bleue et portait un bas nylon sur le visage. Tenant en respect les employés et le public, il se glissa derrière le guichet et s'empara d'une somme d'argent évaluée à 29.000 frs. Comme le préposé cherchait à l'empêcher de s'emparer de l'argent, le bandit tira, mais sans atteindre personne fort heureusement.

En fuyant, le voleur perdit cent billets de dix francs. Il a été établi qu'il est arrivé sur les lieux de son méfait à bord d'une voiture de marque « VW », vert-olive, portant plaques lucernoises « LU - 25.399 », qu'il avait volée peu avant à Lucerne. Il semble avoir agi seul. La police enquête.

«Opération Attleboro» au Vietnam

Tout l'arsenal américain en action

SAIGON — Plusieurs brigades de fantassins américains engagés au sol, bombardements massifs de l'aviation stratégique et tactique et guerre psychologique, tout l'arsenal américain a été jeté dans la « bataille du Tay Ninh » (dont le nom de code est « opération Attleboro »), qui se déroule à 90 km. au nord-ouest de Saïgon.

Tandis que les quelque dix à douze mille soldats américains passaient hier matin la province de Tay Ninh au peigne fin, les bombardiers stratégiques B-52 ont pilonné le secteur de la « Zone C » qui abrite, croit-on, le quartier général du « Front national de libération », à environ 35 km. au nord-nord-est de la ville de Tay Ninh. L'aviation tactique a effectué pour son compte soixante-trois sorties en appui de l'opération « Attleboro » au cours des dernières 24 heures.

Après un répit de 24 heures, les combats avaient repris lundi après-midi et se poursuivaient encore hier, mais seule les unités de la première division d'infanterie américaine sont en contact avec les éléments de la neuvième division vietcong.

Une autre unité de la première division a repéré et détruit le camp d'un bataillon vietcong à quelque vingt kilo-

mètres à l'est-nord-est de Tay Ninh, où les Américains ont découvert cinquante-quatre cadavres ennemis.

La saison des voleurs à la tire

ZURICH — Après Berne, Zurich est à son tour le théâtre des méfaits de voleurs à la tire. Principalement suspecte, une femme de type méditerranéenne, petite taille, 155 à 160 centimètres, qui en l'espace de deux heures, entre 16 et 18 heures, le 1er novembre, s'est manifestée onze fois au bas de la Bahnhofstrasse à Zurich. Elle s'est prise avec succès à des sacs de dames, s'appropriant d'une somme de 1275 francs. La police met en garde les dames, lors de leurs achats en prévision de Noël, en les invitant à veiller à leur porte-monnaie.

ISRAËL continue à donner des preuves de bonne volonté

JERUSALEM — La Knesseth (parlement israélien) a approuvé mardi, par 48 voix contre 7 et de nombreuses abstentions, la suppression du gouvernement militaire dans les régions de population arabe.

Plusieurs parlementaires ont vive-

ment critiqué cette mesure qui, pour certains, est une concession qui va « trop loin », tandis que pour d'autres, elle n'est qu'un trompe-l'œil qui ne modifie qu'en apparence la situation de la minorité arabe.

Parlant au nom du parti Rafi de M.

Ben Gourion, le général Moshé Dayan a déclaré que le gouvernement militaire avait surtout une valeur de dissuasion et qu'on ne devait pas le supprimer au moment où il faut tout faire pour empêcher toute possibilité de coopération entre les terroristes venus de l'étranger et la population arabe d'Israël.

Répondant aux critiques, M. Lévi Eshkol, président du Conseil, a déclaré que toutes les mesures appropriées seraient prises afin qu'il ne soit pas porté atteinte à la sécurité de l'Etat. « Notre décision est fondée sur la conviction que notre sécurité peut être maintenue sans qu'on ait recours au gouvernement militaire. Nous espérons que l'avenir nous donnera raison ». M. Lévi Eshkol a ajouté que cette décision est un geste de bonne volonté, d'autant plus qu'elle intervient au moment où les incursions en territoire israélien et les menaces se multiplient.

Aux termes de la mesure gouvernementale qui entrera en vigueur le 1er décembre, les autorités militaires cesseront de s'occuper de la distribution des permis de voyage. C'est la police qui sera chargée de les distribuer pour les régions dites « closes » qui sont surtout situées le long de la frontière et où tout citoyen d'Israël ne saurait entrer sans permis spécial.

Un nouveau cadavre entre Rabat et Paris

RABAT — Yves Allain, 44 ans, arrivé le 10 octobre à Rabat pour prendre la direction du bureau de l'ORTF au Maroc, a trouvé la mort dans des circonstances entourées de mystère.

Quelques jours après son arrivée dans la capitale marocaine il annonçait qu'il devait se rendre à Paris le 15 octobre.

De fait, il disparut après avoir indiqué qu'il passerait par Kenitra (ex-Port-Lyautey).

Le 16 octobre un corps fut trouvé immergé dans le lac d'eau saumâtre de Mehdiya, entre Rabat et Kenitra,

mais ce ne fut que 10 jours plus tard, le 26 octobre, qu'il fut identifié comme étant Yves Allain.

Il portait une large plaie à la tête. Aucune trace de pas n'était relevée sur la berge de l'étang comme si le corps avait été jeté dans l'eau.

La police tente de trouver les causes de ce décès. Est-ce un accident? Est-ce un crime crapuleux ou un crime politique? On peut se demander si M. Allain avait, au Maroc, d'autres « missions » très secrètes que celle de diriger le bureau de l'ORTF? A moins que l'on arrive à nous faire accepter que ce n'était qu'un suicide!

Rolf Meier est décédé

BALE — Le professeur Rolf Meier est décédé peu avant sa 70e année à Bâle. Le défunt avait été chef du Département biologique de Ciba et professeur extraordinaire à l'Université de Bâle.

M. Meier était originaire de Fribourg sur l'Elbe et avait fait ses études universitaires à Berlin et à Leipzig. Il entra au service de la maison Ciba en 1935 et y demeura jusqu'en 1960. Souvenirs qu'il a été le fondateur de l'Institut biologique de Ciba.

C'est en 1936 qu'il fut habilité à l'Université de Bâle en tant que professeur extraordinaire de physiologie-pathologie. Il créa un fonds en 1964 réservé à la faculté de théologie.

Une nuit sur un volcan

MESSINE — Un jeune couple de Berne a passé une nuit au sommet du volcan Stromboli, dans les îles Eoliennes. En effet, ces deux personnes avaient voulu faire seules l'ascension de la montagne mais n'ont pu trouver leur chemin pour regagner des lieux plus civilisés. Les carabiniers et des habitants de l'île sont venus les tirer de leur fâcheuse position.

M. Erhard a été mis en minorité

BONN — Sans renverser le chancelier Ludwig Erhard, le Bundestag lui a donné, hier, un avertissement en adoptant par 255 voix (sociaux-démocrates et libéraux), contre 244 (chrétiens-démocrates), la motion de la « SPD » visant à faire poser la question de confiance par le chef du gouvernement.

Pour la première fois, le chancelier chrétien-démocrate s'est donc trouvé en minorité. Ceci peut laisser augurer des difficultés qui l'attendent, lui et son gouvernement, si l'entente qui s'est manifestée aujourd'hui entre libéraux et socialistes devait se maintenir. M. Mende, président du FDP, a toutefois laissé entendre que l'attitude de son groupe dans ce vote, « était indépendante de celle de son parti pour les négociations à venir à propos de la coalition ».

Quant à M. Erhard, qui n'est pas contraint par la constitution de poser la question de confiance et pas davantage de se retirer au cas où celle-ci ne lui serait pas accordée, il a catégoriquement refusé de se soumettre à un tel vote. Il a affirmé à ce sujet « ne pas coller à son lauteuil, savoir ce que signifiait la démocratie, mais ne pas admettre de faire l'objet d'un procès à sensation ».

Le vote de ce matin a été précédé d'un débat animé. M. Rainer Barzel, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, tout en reconnaissant que l'ancienne coalition était rompue, devait dénier toute valeur à la motion socialiste. Quant à M. Knut von Kuehlmann-Stumm, président du groupe libéral — dont le comportement décida

de l'issue du vote, il a expliqué que pour son parti, il s'agissait d'amener les chrétiens-démocrates à définir nettement leur position vis-à-vis de M. Erhard. Enfin, M. Herbert Wehner, vice-président du SPD (social-démocrate), a estimé que le débat portait sur « la liquidation d'une politique ayant échoué et visant à obliger le chancelier à se pencher sur sa propre situation ».

D'autre part, le comité directeur de l'Union chrétienne-démocrate CDU a décidé, mardi soir, de proposer au groupe parlementaire du parti, quatre candidats à la succession de M. Ludwig Erhard en tant que chancelier. Il s'agit de MM. Rainer Barzel, chef du groupe parlementaire; Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag; Kurt-Georg Kiesinger, ministre-président de Bade-Wurtemberg et Gerhard Schroeder, ministre fédéral aux Affaires étrangères. Ces quatre personnalités se sont déclarées prêtes à se soumettre au vote qui sera exprimé par le groupe parlementaire chrétien-démocrate, vote que le comité directeur souhaite voir intervenir dans le courant de cette semaine, probablement jeudi.

Cette décision a été prise par le comité directeur de la CDU, qui s'est réuni mardi sous la direction du chancelier Ludwig Erhard, qui est aussi président du mouvement. M. Erhard a été chargé par le comité de prendre la tête d'une commission ad hoc de la CDU-CSU, qui sera chargée d'assister la personnalité désignée dans ses pourparlers avec les deux autres grands partis (SPD et FDP) pour l'élaboration d'une majorité.

«EUROPA 1» va prendre le départ

PARIS — Le lancement à Woomera (Australie) de la fusée Europa 1 (ou Eldo-A) est fixé au 14 novembre dans la matinée (13 novembre en Europe), apprend-on à l'Organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux.

Ce sera le cinquième tir du programme qui en comportera deux autres en 1967 avant le début des tirs orbitaux. Le lanceur Eldo-A permettra, par addition d'un quatrième étage à poudre, la mise en orbite géostationnaire, c'est-à-dire paraissant fixe pour

un observateur terrestre, d'un satellite de télécommunications de 150 kgs.

Le premier étage d'Eldo-A est la fusée britannique « Blue Streak », la seconde la fusée française « Coralie » et la troisième une fusée allemande. La fusée complète aura une longueur de 31,71 mètres et un poids au décollage de 104 tonnes.

Le 14 novembre, le premier étage sera surmonté d'étages supérieurs factices et d'un satellite. L'essai portera sur le système de séparation premier-deuxième étage.

A Aberfan l'enquête a débuté

LONDRES — L'enquête préliminaire sur la catastrophe d'Aberfan qui a fait le 21 octobre 144 morts, dont 116 enfants, a été ouverte hier à Tydfil près d'Aberfan, dans une at-

mosphère de malaise. La commission d'enquête dirigée par sir Edmund Davies, nommé le « juge de fer », a un quadruple objectif : établir ce qui est arrivé, pourquoi cette tragédie s'est produite, si elle aurait pu être évitée et enfin, les leçons à tirer non seulement pour le sud du pays de Galles, mais pour toutes les régions où des terrils se trouvent à proximité d'agglomérations. L'enquête proprement dite commencera le 29 novembre et durera 6 semaines. Pourtant, en dépit des assurances données tant par M. Wilson que par le juge Davies, selon lesquelles « toute la lumière serait faite sur la catastrophe », les habitants d'Aberfan persistent à craindre que « l'affaire ne soit étouffée ». Le malaise s'est ensuite accentué en raison de la participation à l'enquête de l'Attorney général, sir Elwyn Jones, participation que les villageois ne voient pas d'un bon œil. Une commission royale avait recommandé hier qu'aucune haute personnalité juridique faisant partie du gouvernement, ne devait participer à des commissions d'enquête de ce genre.

D'autre part, les habitants d'Aberfan s'inquiètent de l'utilisation qui sera faite des fonds recueillis — plus d'un demi-million de livres — pour les familles des victimes. Ils s'opposent vivement à ce qu'une partie de ces fonds soit consacrée, comme le bruit courrait, à la reconstruction de l'école et des maisons détruites, au drainage ou même à l'élimination du crassier. C'est à l'Office des charbonnages qu'incombe cette responsabilité affirment-ils.